

ST-JUSTIN

VENDREDI,
22 JAN. 1943.

VOL. XXII,
NO 12.

Rédigé en
collaboration.

L'Echo de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils, Editeurs-Props.

Journal Hebdomadaire.

Abonnement:

Canada - \$1.00
E.-Unis - \$1.50

Rédaction et
administration:

Saint-Justin,
cté Mask.

GARE A LA PROPAGANDE

Pour avoir la certitude de recevoir aucun billet de la censure je vous donne comme lecture et sans commentaire cet article signé: Intelligenti Pauca et paru dans Les Missions franciscaines de janvier.

"Certains journaux viennent encore de servir un potin pour nous faire détester le Japon en l'accusant de menacer la chrétienté en Extrême-Orient. Nous ne pouvons refuter de point en point les affirmations de ces savants journalistes qui ont des communications toujours de premier ordre mais qui ne se rappellent jamais d'une fois à l'autre qu'ils ont été trop crédules.

Nous pouvons cependant rappeler que le Japon a aujourd'hui une ambassade au Vatican et que le Souverain Pontife protesterait contre des lois qui pourraient porter atteinte au catholicisme en Extrême-Orient. Or, jusqu'à date du moins, il n'y a pas eu de ces protestations.

De plus nous devons nous rappeler qu'il y a une différence entre catholicisme et christianisme. Le Japon pourrait porter des lois contre le christianisme, je veux dire les sectes protestantes, sans porter atteinte à la religion catholique. Car nous savons que depuis mai 1941 la religion catholique est officiellement admise par le gouvernement japonais, privilège que n'ont pas les sectes protestantes. Est-ce que les lois dont parlent ces savantes nouvelles ne concerneraient pas uniquement les sectes protestantes qui n'ont pas de statut légal au Japon?

Mais encore ces nouvelles? quel journaliste donnerait sa vie pour en affirmer l'authenticité? Les agences les affirment mais comment savoir qu'elles disent la vérité? Il faut être bien naïf pour croire tout ce qui se dit en temps de guerre; et si l'on veut s'édifier à ce sujet on n'a qu'à lire ce petit volume publié vers 1930 et qui a pour titre: "Mémoires d'un censeur". Une idée s'en dégage: en temps de guerre il s'agit de former une mentalité hostile aux ennemis. Les nouvelles sont présentées de façon à obtenir cet objectif. Laissons donc aux badauds, bons réceptacles, de tout avaler et servons-nous de notre intelligence et aussi de notre prudence.

Prudence, en effet, car ces nouvelles ne sont pas de nature à favoriser les rapports de nos missionnaires avec ces nations. Le R. P. Egede Roy écrivait:

"Pour rendre les Japonais plus odieux et stimuler la rage de le battre, est-il à propos d'exploiter cette noble cause missionnaire avec tous les beaux sentiments qu'elle inspire à nos catholiques, en criant que le gouvernement japonais est foncièrement anticatholique, que l'Eglise est à peine tolérée par les autorités là-bas, que nos missionnaires y sont en danger d'être fort mal traités? etc . . . etc., il serait facile d'amonceler du matériel pour attiser ce feu de haine totale. Que vaut cette méthode?"

Un journaliste montréalais, dont le patriotisme ne sera certes mis en doute par personne, a exprimé franchement la réaction du bon sens canadien tout court:

"De pareils procédés sont stupides du point de vue général de propagande. Les gens qui veulent utiliser à leurs fins politiques le sentiment de la population et qui paraissent avoir un si grand souci des intérêts religieux qui devraient penser à autre chose encore.

"Pour terrible qu'elle soit, la guerre actuelle aura une fin. Les prêtres japonais, car il y a un clergé japonais, continueront d'essayer de conquérir au Christ leurs compatriotes: nos missionnaires voudront probablement les aider.

Il est un fait qui étonne grandement et semble confirmer l'idée que nous nous faisons de certains journaux. Dès qu'il s'agit d'une rumeur qui pourrait faire juger défavorablement le Japon elle est tout de suite saisie par ces "bons quotidiens" et publiée sous grande manchette. S'agit-il d'un fait absolument certain et important mais de nature à rehausser un pays, actuellement ennemi, ces journaux ne les mentionnent même pas.

Je veux parler ici de la nouvelle d'une ambassade japonaise au Vatican, fait authentique et fait missionnaire catholique d'une grande importance; et cependant le R. P. Egede Roy pouvait écrire alors:

"Nos journaux canadiens-français, même ceux qui se disent catholiques, ont enveloppé ce grand événement d'un profond silence qui pèse lourdement sur le coeur des missionnaires. Il y a là un manque étonnant de courage et de clairvoyance. Ne nous plaignons plus si notre idéal catholique est travesti et calomnié par nos frères séparés; ne reprochons pas à nos compatriotes anglo-saxons de ne pas estimer à sa juste valeur notre groupement ethnique et religieux. De splendides occasions nous sont offertes de mettre en relief les trésors de notre foi et de notre vie catholique; nous n'avons ni la santé, ni la vigueur morale d'en profiter. Que pensera de nos démissions actuelles la génération d'après-guerre? Il est trop facile de le deviner".

Ces lignes ne veulent pas décrier pour le plaisir de la chose mais simplement mettre en garde. En lisant les journaux nous devons prendre garde et avoir assez de charité et d'esprit de justice pour ne pas porter un jugement hâtif à l'occasion de toute rumeur plus ou moins fondée. Si les journaux manquent de discernement en rapportant, c'est à nous d'en avoir en les lisant."

GUILLAUME MASSE

Décès à Charette du jeune Roger Sanschagrin

Est décédé, le 18 janvier, à l'âge de 12 ans, Roger Sanschagrin, fils de M. Ernest Sanschagrin, chef de gare, et de madame Sanschagrin (Alice Duchesnay), après une courte maladie.

Il laisse dans le deuil outre ses parents, quatre frères; le lieutenant Raymond, du Corps Royal d'artillerie canadien; le sergent Lucien du Corps d'aviation royal canadien; l'aviateur-chef Maurice Sanschagrin et Gaston de Montréal; quatre soeurs: Mlles Lucie, de Crabtree; Simone et Suzanne de Charette et Mme Edouard Dussault (Gilberte) de Québec.

Le défunt est le petit neveu de M. J. L. Sanschagrin, président de la Crémierie des Trois-Rivières.

A la famille éprouvée L'Echo présente l'expression de ses plus sincères condoléances.

Lettres que nous recevons

M. W. H. Gagné
Propriétaire L'Echo de St-Justin
St-Justin, P. Qué.

Cher Monsieur Gagné,

Votre message de sympathie aux familles Pâquet-Ronan que nous venons de lire dans l'Echo du 8 janvier, nous touche profondément.

Nous passons par des jours tragiques, et le bon souvenir de nos amis nous aide à accepter les épreuves de cette guerre funeste.

Avec remerciement, et meilleurs souhaits pour vous et votre famille.

Bien à vous

Clara M. Pâquet
787 Lancaster Street
Albany, N.Y.

* * *

A MONSIEUR LE MAIRE
GAGNE
SAINT-JUSTIN,

Mes meilleurs voeux et mes plus sincères félicitations pour votre réélection à la mairie! Je me réjouis du bon sens des gens de mon petit pays. Evidemment, ils connaissent leurs hommes! Un cinquième terme constitue un bel état de service par les temps présents.

Je comptais vous faire une petite visite à l'occasion du nouvel an et renouveler mon abonnement à l'Echo. Il m'a fallu filer plus tôt que je le voulais. Vous trouverez ci-inclus le modeste dollar pour lequel vous fournissez à tous les exilés comme moi un bon petit journal de "chez-nous", qui est toujours impatientement attendu.

Bien à vous en N.-S.

Lucien Lajoie, S.J.

LA CUEILLETTE BELLEMARE

Amis Lecteurs, avez-vous les 67 premiers numéros de cette Cueillette? Procurez-vous-les à nos bureaux de l'Echo de Saint-Justin. — La collection vous vaudra réduction sur l'achat du livre de la généalogie Bellemare.

1865, 27 février, Saint-Sévère

330

VIII. PAUL, s 16 fév. 1909.

LAMY, M.-Anne.

ISSUS: ALMA, b 7 et s 12 janv. 1866.

M.-ANNE, b 3 avril 1867.

843: DESIRE-HENRI, b 1 sept. 1869; m 19 janv. 1904, à Rose-Anna Harnois.

ROSE-EUPHROSINE, b 30 oct. 1871; décédée jeune.

844: Désiré-ALIDE, b 23 jnv. 1874; m 17 nov. 1898, à Amanda Dupont.

M.-LOUISE, b 18 fév. 1877;

845: ROMEO, b 27 juillet 1879; m 10 fév. 1904, à Jeanne Viviers.

JOSEPHINE, b 7 sept. 1881; m 9 janv. 1900, à Sévère Gélinas (Maxime) Anna-M.-ELLEY, b 15 août 1883; m 9 juillet 1901, à Ludger Bellemare (Théodore)

FLORE, b 9 oct. 1885; m 22 sept. 1908, à Chs.-E. Fréchette (Joseph)

BERTHA, b 10 oct. 1887; m 4 fév. 1908, à Chs.-A. Bourassa (Thomas et M.-Lse Daveluy)

846: JOSEPH-ONESIME, b 9 oct. 1889; m 25 mai 1909, à M.-Louise Biron.

1898, 17 novembre, Pointe-du-Lac.

344

IX. ALIDE

1o DUPONT, Amanda (Hilaire et Délina Chevalier).

ISSUS: et baptisés aux Trois-Rivières: YVONNE, b 11 août 1899; s 10 janv. 1906.

J.-Henri-Léo, b 20 août 1900; m 26 juin 1935, à Yvonne Dugré.

M.-JOSEPHINE-JULIETTE, b 13 janv. 1902; m 30 avril 1924, à Omer Derouin.

M.-Alice-GERMAINE, b 22 sept. 1903; m 16 mai 1928, à Henri Laperrière.

M.-LUCIENNE-Honorine, b 27 sept. 1905; s 8 août 1906.

CORINNE-LUCIENNE, b 15 janv. 1907;

AVILA-ROMUALD, b 27 avril 1908; m 17 déc. 1929, à Adrienne Giguère.

ANILA-MANCE, b 7 août 1910;

ERNEST-RICHARD, b 28 sept. 1913; s 29 janv. 1914.

LOUISE-ROLANDE-SUZANNE, b 20 août 1915;

THERESE-BABIENNE, b 3 sept. 1916;

RICHARD-WILLIE, b 15 déc. 1918;

2o DROLET, M.-Anne (veuve de Georges Grodin). Mariage le 23 avril 1929.

Colonisation à la Rivière-la-Paix UN PROCES REGRETTABLE

Le nord de l'Alberta, comprenant la riche vallée de la Rivière-la-Paix, a produit en 1942 une valeur de \$30,000,000.00 de viande de porc. C'est une année record. La moyenne de prix a été de \$22.11 par tête. Si on considère que ces fermiers récoltent leur grain d'alimentation, leur situation est plus avantageuse que celle de leurs confrères du Québec. On sait que ces derniers doivent acheter beaucoup de moulées alimentaires pour nourrir et engraisser leur bétail d'élevage, ce qui élève leur prix de production.

Il reste beaucoup de bonnes terres à concéder aux colons dans cette région de la Rivière-la-Paix et à des conditions très avantageuses. Pour renseignements complets on n'a qu'à s'adresser à l'abbé Camille St-Pierre, presbytère St-Frédéric à Drummondville, ou au Nouveau Palais de Justice à Montréal, le premier et troisième mardi du mois.

Le procès militaire intenté à un groupe de médecins de Québec est terminé. Ceux qui en espéraient quelque scandale en ont été pour leur peine. Accusations légères et dans presque tous les cas absolument fausses. Mais les rumeurs qui ont précédé ce procès et la publicité qu'on a donnée aux accusations ont empoisonné les esprits d'un bout à l'autre du pays. De tels actes ne peuvent que nuire à la cause nationale. Il est regrettable qu'ils soient posés.

L'UNION NATIONALE AU POSTE C.K.A.C. DIMANCHE A 7 HRES

Nous apprenons des bureaux de l'Organisation centrale de l'Union Nationale qu'à tous les dimanches soirs, à 7 heures, au poste C.K.A.C., des causeries politiques seront données sous les auspices de la Jeunesse de l'Union Nationale.

Le premier conférencier sera Me Roland Paquette, président général de la Jeunesse.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Editeurs-Propriétaires,

St-Justin, Qué. — Tél. 21

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc. on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Funérailles de Mme Liguori Alarie (Irène Clément)

Le 22 décembre, la mort vint ravir aux siens Irène Clément épouse de Liguori Alarie. Elle était paralysée depuis quelques mois, Dieu dans sa sainte volonté se plut à la rappeler auprès de lui pour l'inviter à passer la Noël au banquet des élus. Elle avait 37 ans. Un époux, quatre enfants, Jeannine 11 ans, Rose-Hélène 9 ans, Pierre-Aimé 7 ans, Constance 6 ans, pleurent cette chère disparue.

Elle laisse en outre ses parents M. et Mme Ls-Philippe Clément de St-Barthélemi, ses beaux-parents M. et Mme Louis Alarie, 4 frères: Arthur, Charles, Albert et Armand; 4 soeurs, Mme Edgar DeGrandpré (Clémentine), Cécile, de Montréal, Soeur M. Philippe-Auguste, des Srs de Jésus et Marie, de Contrecoeur, et Soeur Marie du Bon Secours, des Srs du Précieux-Sang, de Joliette; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Viateur Masson, Mme Charles Clément, Mme Albert Clément, Mme Armand Clément, M. Edgar DeGrandpré, Mlle Thérèse Alarie, M. J.-Marie Alarie.

St-Barthélemi, M. et Mme Louis Alarie, M. et Mme Hector Deshaies, M. et Mme Edgar DeGrandpré de St-Barthélemi, M. et Mme Théo Alarie, M. et Mme Albert Clément de St-Barthélemi, Mlles Cécile Clément et Irène Bernier de Montréal.

Témoignages de sympathies. — Famille de M. et Mme W.-H. Gagné, maire, M. et Mme Lucien Laurent, M. Damase S. de Carufel, la famille Arclesse Brissette de Maskinongé, la famille Onésime Alarie, la famille J.-A. Vouigny, M. et Mme Flavien Rémillard de Maskinongé, Mlle Alma Thibodeau, St-Edouard, M. et Mme Arthur Gagnon, M. et Mme Joseph Masson, Pierre-Zénon Bernier, M. et Mme Viateur Masson, famille Louis Alarie, famille Lucien Bourque, M. et Mme Jules Clément, M. et Mme Maxime St-Louis, de Maskinongé, M. et Mme Wilfrid Bourassa de Louiseville, famille Joseph Lemire, Mme L.-A. Morand de St-Barthélemi, M. et Mme Urbain Lessard, de Ste-Ursule, Lebrun & Frères de Maskinongé, famille J.-A. Baribeau de Louiseville, M. et Mme Omer Germain de St-Louis de France, M. et Mme Donat Dubé d'Authier, Abitibi, M. et Mme Arthur Gaboury de Trois-Rivières, M. Gracien Leblanc de Nicolet, M. C.-A. Piché, de Kingston, Ont., Mlle Annette Dumas d'Hervey Jonction, M. et Mme Rosaire Allary de Ste-Mélanie, Mlle Germaine Desjardins de Ste-Elisabeth, famille Armand Clément de Trois-Rivières, M. et Mme Adrien Lajoie de Maskinongé, Soeur Olive de Brescia, de l'Hospice de l'Assomption, Soeur Philippe-Auguste, de Contrecoeur, la Supérieure des Srs Adoratrices du Précieux-Sang, de Joliette, M. l'abbé Alcide Allary, curé de Ste-Marie Salomé, M. et Mme Emile Lamothe du Cap de la Madeleine, M. et Mme Idola Launier de Louiseville.

Son service eut lieu le 24 décembre à l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Oscar Masson, vicaire à Maskinongé. Le service fut chanté par M. l'abbé Donat Grimard, curé de la paroisse assisté de M. l'abbé Oscar Masson comme diacre et du Rév. Père Lajoie comme sous-diacre. Le chœur de chant rendit avec succès la messe des morts. Mme Adéodat Lafrenière touchait l'orgue.

Conduisait le deuil: M. J.-A. Baribeau de Louiseville. La quête fut faite par Mmes Jules Lemire et Lucien Laurent. Les porteurs furent: MM. Edouard Sicard, Sem Lajoie, Viateur Masson, Jules Clément, Jules Lemire, Justin Drainville. La bannière du Tiers-Ordre fut portée par MM. Lucien Bourque et Théo Alarie. Portaient les rubans: Mmes Théo Alarie, Lucien Bourque, Justin Drainville, Arthur Carufel.

Plusieurs parents et amis assistèrent aux funérailles.

Offrandes de messes. — M. et Mme Louis-Philippe Clément de St-Barthélemi, Mme Arthur Clément de St-Barthélemi.

Bouquets spirituels. — 50 heures adoratrices au Précieux-Sang et une participation à un service funèbre célébré dans la chapelle du monastère, M. et Mme Arthur Clément de

LE COIN DES MISSIONS

BREF HISTORIQUE DE L'OCTAVE DE PRIERES

L'Octave de prières, comme vous le savez sans doute, est née de l'initiative d'un pasteur protestant américain, le Révérend Watson. C'était une âme sincère, avide de voir se rallier à la sienne toutes les religions de la terre.

L'UNITE, . . . L'UNITE, il la voulait et ne désirait de repos qu'un jour où elle serait faite. Il fonda un périodique pour répandre son idée, il jeta aussi les bases d'une communauté religieuse à la tête de laquelle il plaça Miss Watson. L'affaire eut quelque difficulté au début, à cause de l'opposition qu'il rencontra chez les siens. Malgré tout, l'idée fit son chemin, si bien que Watson fit approuver son plan d'établir de par certaines parties du monde une Octave de prière pour l'UNITE de l'Eglise. Evidemment, Watson, en sincère protestant qu'il était, ne réalisait pas que la réponse à ses prières le conduirait au bercail de Saint Pierre . . . Mais c'est ce qui arriva, en moins d'une année! Les prières avaient touché au but . . . Les grâces y répondirent . . . Watson et toute sa communauté passèrent au catholicisme, et un grand nombre de ses co-religionnaires le suivirent . . .

Le mouvement de cette Octave de prières est maintenant devenu universel, et Benoît XV l'a confirmé dans son approbation.

Ne soyons pas moins généreux, nous catholiques. Des protestants prient pour la même cause que la nôtre. Nos prières, si elles sont ferventes, en convertiront un grand nombre. Prions donc beaucoup pour que tous les chrétiens dissidents reviennent au bercail de l'unique et vraie Eglise!

Fabien Cloutier, ligueur, Séminaire, Trois-Rivières.

St-Justin

REUNION

Le 6 janvier, se réunissaient chez M. et Mme Albert Ladouceur un groupe de parents et d'amis.

Etaient présents: M. et Mme Albert Ladouceur, Mlles Maria, Rosa et Fernande Lebeau, Lucinda, Yvette, Gisèle, Carmelle, Marguerite Ladouceur, Hélène, Thérèse et Clémence Gagnon, Lucie et Georgette Alarie, Monique et Etienne Bellemare de St-Justin, Anita Bernier et Rolande Lebeau de Montréal, Madeleine, Lucile, Félicienne Massé, Françoise et Claire Morand, Suzanne et Laurence Massé de St-Barthélemi, Dolorès Lebeau de Maskinongé, MM. Paul-A. et Maurice Gagnon, Omer, Bernardin et Richard Lebeau, J.-Paul, Gilles, Germain, Gaston, Aimé Lebeau, René Paul Gaboury de Maskinongé, Hubert et Guy Lebeau de St-Hyacinthe, Majorique Massé, Albert Laurendeau, Paul Léo Dauphin de St-Barthélemi, Gilles Laferrière de St-Viateur, Roland, Aimé et Rosaire Savoie, Réal, Vianney, Cyrille Lebeau de Montréal, Yvon Gagnon, Arthur Lefebvre, Lionel Dauphinais et Sylva Croisetière de Maskinongé, Marcel Clément de St-Jean, Arthur, Léo, Gérard, Prudent Aubin, Gratien Ladouceur.

Il eut chant, musique, déclamations. Tous se retirèrent à une heure avancée, remerciant M. et Mme Albert Ladouceur de leur bon accueil.

CE QU'ON LISAIT DANS

"L'ECHO DE SAINT-JUSTIN"

IL Y A 20 ANS

ON LISAIT DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, EDITION DU 2 JANVIER 1922

ST-JUSTIN

Etaient de passage à St-Justin ces jours derniers: M. et Mme Léandre Jacques de St-Didace, M. et Mme H. Jeannard de Montréal, M. Lucien Alard de Lachine, M. et Mme Omer Gagnon de Montréal, MM. Joseph et Wilfrid Latour de St-Ignace de Loyola, etc.

Sont venus passer le jour de l'An dans leurs familles: M. et Mme Camille Casabon, M. et Mme J.-E. Labombe, M. et Mme Wilfrid Duchesnay, M. Ovide Duchesnay, M. et Mme W.-L. Gagné et leur fille Gilberte, M. et Mme Arthur Clément, M. et Mme Denis Duchesnay, M. Denis Baril, M. et Mme Herménégilde Philibert et une foule d'autres.

TABLEAU D'HONNEUR
Ecole de Trompe-Souris

Ont mérité de paraître sur le tableau d'honneur pour le mois de décembre les élèves dont les noms suivent:

4e année: Oscar Masson, Germain Bergeron, Gertrude Lajoie, Viateur Masson, Lucie Clément, Rose Lajoie, Laurette Vertefeuille.

3e année: Florette Toupin, Rose Clément.

2e année: Noëlla Vertefeuille, Clémence Vertefeuille, Richard Masson, Jules Vallerand.

1ère année A: Emilienne Clément, Cécile Clément, Antonio Laurent, Ga-

rielle Cloutier, Bella Masson, Laure Vallerand.

1ère année B: Juliette Laurent, Olive Vertefeuille, Eloi Bellemare, Maurice Clément.

FUNERAILLES DU DOCTEUR
ELIE E. BOURBONNAIS

A Montréal le 2 décembre est décédé à sa demeure au No. 264 Boulevard Pie IX, après quelques heures de maladie, le docteur Elie E. Bourbonnais, époux de Jeanne Picotte.

Les funérailles eurent lieu à St-Polycarpe, le 6, le service fut chanté par l'abbé Elie Auclair, de l'évêché de Montréal, confrère de classe du défunt.

Les porteurs étaient ses beaux-frères: J. Picotte et F. Bourgon, ses neveux J. Eesler, L. Bourgon, J.-L. Bourgon et J.-H. Lefebvre. On remarquait au nombre de la foule nombreuse, M. Charles Picotte, son beau-père, ses neveux P.-E. Bourbonnais, Chs-E. Bourbonnais, le Dr Berthiaume, Alphonse Cool, le notaire J.-A. Giguère, Adelphe Bourbonnais i.c., Adrien Parent.

Il laisse pour déplorer sa perte outre son épouse, quatre frères, MM. Napoléon, Auguste, Julien et Ludger Bourbonnais, deux soeurs, Mme Vve Bienvenu Marcoux et Mme E.E. Marcoux.

STE-URSULE

Vendredi, le 30 décembre, ont eu lieu les funérailles de Dame Marie Mineau, épouse de Charles Béland, décédée à l'âge de 79 ans et 8 mois.

Mariage Dauphinais-Doucet

Samedi, le 2 janvier, M. Germain Doucet conduisait à l'autel Mlle M.-Ange Dauphinais, également de cette paroisse. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Herman Plante enfant de la paroisse, après quoi tous se rendirent chez les parents de la mariée où une magnifique réception les attendait.

Parmi les personnes présentes, on comptait outre les nouveaux époux M. et Mme Germain Doucet, M. et Mme Joseph Dauphinais, M. Xavier Doucet, M. et Mme Antonio Masson, M. et Mme Adéard Dauphinais, M. et Mme François Gagnon, M. et Mme Raymond Toupin, Madeleine, Jacqueline, Roger Doucet, Roland Clément, Roland Pâquet, M. et Mme Denis Dauphinais, Gertrude, Roland et Fernand Dauphinais, M. et Mme Joseph Gagnon, Simonne et Jean-Paul Ga-

gnon, Mlles Claire Bussière, Imelda Bellemare, Gérard, Edgar, Vianney Bellemare, M. et Mme Maurice Malbeuf, Marguerite Malbeuf, Mme Louis Giguère, M. et Mme Phyllis Ayotte, M. Lucien Dumontier, Adéard, Rosaire Lafrenière, Blaise et Aimé Bellemare, Cécile et Parmélla Ladouceur, Arthur Doucet, Mme Ogilva Leblanc et sa fille Estelle, Ludger Malbeuf, Albina Lafrenière, M. et Mme Roland Dauphinais, Sylvio Dauphinais, Paul-Emile Lambert, Paul-Emile Gagnon, René, Claude, Jean-Marie et Roger Dauphinais.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

Après une journée passée dans la plus franche gaieté tous se retirèrent emportant un agréable souvenir de cette mémorable journée.

Aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Pour vos installations électriques de tous genres:

Lumières, fixtures, moteurs et accessoires, vous pouvez consulter en toute confiance:

J.-Oscar Pâquet

Electricien Licencié

14 RUE ST-AIME

Tél.: 144

LOUISEVILLE, Qué.

L'histoire de votre région, des grandes personnalités politiques, religieuses, littéraires, financières et sociales, etc., etc., des grands mouvements d'opinion, de nos luttes, tout cela se trouve dans

L'HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

par ROBERT RUMILLY

NEUF volumes comprenant plus de 2700 pages. La série se vend, taxe et port compris, avec reliure toile, \$12.00. A l'unité \$1.10 broché seulement, taxes et port compris.

(Demandez notre catalogue général)

EDITIONS BERNARD VALIQUETTE, Ltée,

1564, rue Saint-Denis, Montréal. — — — LANcaster 2386

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Les échanges sont permis

La Commission des prix permet aux marchands d'échanger les marchandises n'importe quand, mais les personnes qui désirent faire un échange sont tenues d'apporter elles-mêmes les marchandises à échanger au magasin à moins que l'article ne soit trop lourd ou trop encombrant.

De plus le marchand peut refuser d'échanger un article, si une telle pratique ne fait pas partie des règlements de son magasin.

Le marchand n'a pas le droit de rembourser le prix d'une marchandise douze jours après la vente.

Facilitons la livraison du charbon

Le gouvernement nous demande de faciliter la livraison du

charbon en enlevant la neige des approches de nos domiciles et en préparant le soupirail par lequel le marchand livrera le charbon.

Si vous restez au deuxième ou troisième étage, et que le livreur doit passer par l'escalier extérieur, prenez soin qu'il n'y ait ni glace, ni neige, sur les marches. Vous éviterez les accidents et vous hâterez la livraison. Si vous ne pouvez enlever toute la glace, recouvrez les marches d'une couche de sable ou de cendre.

Le commerce du charbon, comme tout autre commerce, souffre du manque de main-d'œuvre et vous aiderez les marchands en vous rappelant ces petits conseils et surtout en les mettant en pratique.

Les fertilisants pour nos jardins

Les cultivateurs et les jardiniers n'auront aucune difficulté à se procurer les engrais chimiques dont ils ont besoin pour améliorer leur terre.

Depuis la guerre, les fertilisants sont rares au Canada et aux Etats-Unis, et afin de conserver les engrais nécessaires à la production des fruits, des légumes et des céréales, la Commission des prix vient d'interdire la vente, en certain cas, de fertilisants contenant de l'azote chimique.

D'après cette ordonnance, personne n'a le droit de vendre ou d'acheter de tels fertilisants pour les pelouses, les parcs, les terrains de golf, les cimetières, les bords de route, les plantations non-commerciales d'arbres, de fleurs ou d'arbustes.

Cependant les marchands qui avaient en main le 16 décembre, jour de la promulgation de l'ordonnance, des paquets de fertilisants contenant moins de 25 livres, peuvent vendre ces paquets. Les consommateurs qui à cette date, avaient en main de ces engrais chimiques peuvent s'en servir à leur guise.

Les institutions agricoles ou d'éducation, les fermes expérimentales, et les aéroports, le ministère des Munitions et celui de la Défense sont également ex-

emptés de cette ordonnance. On estime que ces restrictions économiseront environ 3,000 tonnes de fertilisants, et en temps de guerre nul ne songera à critiquer la décision du gouvernement. Les consommateurs tout comme le gouvernement préfèrent de beaux légumes et de beaux épis de blé à une pelouse touffue et inutile.

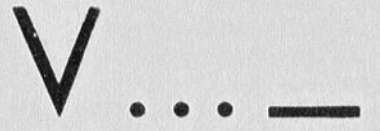
Le Bureau régional vous renseignera.

Les représentants des prix et

des approvisionnements à la Commission des prix et du commerce reçoivent tous les détails des règlements et des ordonnances de sorte qu'ils sont en mesure de résoudre les problèmes que vous pouvez leur soumettre.

Depuis le rationnement du beurre les consommateurs, les marchands et même les producteurs ne semblent pas avoir une idée définie de la marche à suivre et s'adressent un peu partout pour obtenir des renseignements.

La meilleure chose à faire dans un tel cas, est de vous adresser à votre bureau régional le plus proche qui vous donnera toutes les instructions dont vous aurez besoin.



MÉDICAMENT À 3 FINS **Attaque Rapidement Les Souffrances Du CATARRHE!**

Quand le catarrhe aigu rend la respiration difficile—cause de l'enchiffrement, du larmolement, de l'irritation du nez, et de la douleur, mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, et jouissez du soulagement que cela vous apporte.

Si le Va-tro-nol a tant de succès, c'est parce qu'il fait trois choses très importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il dissipe la congestion, cause de la gêne, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes du catarrhe déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai!



Une fameuse escadrille polonaise, l'escadrille Pilsudski, se prépare à un raid



Quelques membres de la fameuse escadrille Pilsudski, une escadrille entièrement polonaise attachée à la R.A.F., se préparent à un raid nocturne sur l'Allemagne. Plusieurs d'entre eux sont d'anciens prisonniers de guerre en Russie, libérés et amenés en Angleterre pour compléter leur entraînement lorsque la Russie entra en guerre contre l'Allemagne. Ils ont déjà pris part à plusieurs raids sur des objectifs allemands et ont été chaudement félicités de leur magnifique travail par la A.C.C. Bomber Command.

Vous voyez ci-dessus, des mécaniciens de terre polonais réparant les instruments à l'intérieur de l'un des Wellington dont se sert l'escadrille.



LA QUALITÉ EST "OK" —

LE PRIX EST "OK" —

OLD KEG EST "OK" PARTOUT

ET EN TOUTE OCCASION

MELCHERS

OLD KEG
RYE WHISKY

Canadien



10 oz. \$1.15

25 oz. \$2.75

40 oz. \$4.20

OK9F

AU CANADA CETTE SEMAINE

Un si bon nombre de directives gouvernementales, tant provinciales que fédérales, sont émises quotidiennement que beaucoup de gens oublient celles qui sont secondaires et qui jouent un rôle important dans leur vie de tous les jours. C'est ainsi, par l'exemple, que cette semaine le Service national sélectif à Montréal recommandait cette époque-ci de l'année pour réparer les



APPEL MILITAIRE Attention!

* CELIBATAIRES *

AUX termes d'une proclamation lancée dernièrement par Son Excellence le Gouverneur général, tous les célibataires qui sont nés dans l'une des années 1902 à 1923, ces deux années comprises, et qui n'ont pas encore reçu un avis ou ordre de se présenter pour l'examen médical pour les fins du service militaire obligatoire, doivent, au plus tard le 1er février 1943, remplir une formule spéciale au bureau d'un maître de poste, d'un registraire d'une Commission de mobilisation ou d'un agent de placement et du service sélectif.

A cette fin, le terme "célibataire" comprend également tout homme qui était veuf ou a divorcé ou a été judiciairement séparé, et qui n'avait pas d'enfant ou d'enfants à sa charge au 15 juillet 1940, ou tout homme qui a perdu l'enfant ou les enfants à sa charge après cette date; et tout homme qui était marié le 15 juillet 1940, mais qui, depuis cette date, est devenu veuf, a divorcé ou a été judiciairement séparé, et qui n'a maintenant aucun enfant à sa charge.

Remarque bien que les célibataires qui ont reçu des avis de se présenter à l'examen médical pour les fins de l'appel militaire et qui ont subi l'examen requis, ou les hommes qui sont maintenant dans les forces armées, ne sont PAS tenus de s'inscrire le ou avant le 1er février.

Des peines sont prévues pour ceux qui négligent de s'inscrire.

A. MacNAMARA
Directeur du Service Sélectif National
Ottawa

maisons qui ont besoin d'améliorations, parce que la demande d'ouvriers et de menuisiers se fera de beaucoup plus forte au printemps et à l'été.

Il est encore grandement question de conservations, de protections et celles des maisons sont au nombre des plus utiles et des plus urgentes. Il est évident que, si pressant qu'en soit le besoin, les Canadiens ne peuvent se lancer dans un vaste programme de constructions d'habitations au moment où on mobilise le plus de main-d'oeuvre disponible pour les fins de guerre. Jamais cependant le manque de logements ne s'est autant fait sentir. Propriétaires et locataires doivent se faire un devoir, en conséquence, de maintenir leur maison dans le meilleur état possible.

L'argent que l'on consacre maintenant aux réparations devra servir à procurer aux Canadiens plus de confort et un meilleur bien-être. Le gouvernement souhaite empêcher la construction d'habitations qui ne sont pas de stricte nécessité avant la fin de la guerre, tout en désirant ardemment que l'on maintienne habitables toutes les maisons afin de ne pas accroître cette pénurie de logements.

Le plus souvent, ce sont la toiture et les murs extérieurs qui requerront les réparations. Il est bon d'examiner régulièrement la toiture de sa maison, particulièrement après de fortes tempêtes et des changements brusques de température tel que ceux que l'on vient d'éprouver. La réfection de toute une toiture s'impose parfois et on ne trouve rien mieux que de recouvrir ce toit de bardeaux d'asphalte. Cette méthode permet une protection plus efficace contre les méfaits des intempéries et donne plus longue durée.

Pour les murs extérieurs dépeinturés ou endommagés, on recommande au plus haut point l'application d'insul-brick, ce matériau isolant de premier ordre. Fait de bardeaux d'asphalte, il est facile à poser et ne requiert pas de main-d'oeuvre expressément qualifiée. Peu coûteux, attrayant, ce matériau isolant est la meilleure protection qui soit contre les sautes de température et d'humidité. On double les résultats en recouvrant les murs intérieurs et les cloisons d'insul-board, un matériau fait

de carton pressé et fort enduit ensuite d'asphalte.

Il importe de parer dès maintenant aux difficultés qu'occasionneront plus tard des réparations devenues urgentes. L'emploi de l'isolant assure d'une plus longue durée, annule les frais ultérieurs d'entretien, économise le combustible, évite l'achat toujours coûteux de peinture.

Les conseils qu'émet le Service sélectif prennent une importance de plus en plus grande avec la mise en pratique plus complète des méthodes de guerre totale. Si la température rend actuellement impossible les réparations, il est bon cependant de se procurer dès à présent les matériaux dont on a besoin, permettant ainsi à l'industrie qui les fabrique de répondre à la demande. A l'été, il se peut que menuisiers, ouvriers et manoeuvres se fassent très rares.

LA DISTRIBUTION DES ENGRAIS CHIMIQUES

L'élimination du double emploi dans le transport de 200,000 tonnes d'engrais chimiques épargnera annuellement plus de \$650,000 aux cultivateurs des cinq provinces de l'Est canadien, voilà ce que déclare M. G. S. Peart, administrateur des fertilisants et des insecticides à la Commission des Prix et du Commerce, en annonçant une ordonnance qui divise l'Est du Canada en 16 zones et détermine les fabricants d'engrais chimiques qui peuvent vendre dans chacune de ces zones.

On ne restreint pas le mouvement des matières premières entrant dans la fabrication des fertilisants. Les industriels peuvent vendre dans d'autres régions que celles qu'on leur a assignées, pourvu qu'ils ne vendent pas leurs produits à un prix inférieur à leur prix de liste habituel, franco la fabrique, et qu'ils n'accordent pas de réductions sous forme d'escompte ou d'une autre façon.

La province d'Ontario a été divisée en six zones, mais les comtés à population française de l'Est d'Ontario font partie des zones de la province de Québec.

Voici les zones de la province

de Québec: la zone 7 comprend les comtés de Glengarry, Prescott, Beauharnois, Châteauguay, Compton, Deux-Montagnes, Hochelaga, Huntingdon, Jacques-Cartier, Joliette, Terrebonne, Laval, Napierville, Soulanges, Vaudreuil, Wolfe, Arthabaska, Laprairie, Mégantic et Frontenac — Canada Packers Ltée., Montréal; la zone 8: Argenteuil, Abitibi, Bagot, Champlain, Chicoutimi, Drummond, Hochelaga, Jacques-Cartier, Joliette, Lac St-Jean, L'Assomption, Laval, Maskinongé, Montcalm, Nicolet, Richelieu, Richmond, Rimouski, Rouville, St-Hyacinthe, St-Maurice, Témiscamingue, Verchères, Yamaska, Berthier, Chambly, Kamouraska, Gatineau, Hull, Labelle, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Papineau, Pontiac, Compton, Témiscouata, Sherbrooke, Stanstead, Montmagny, Grenville, Dundas, Stormont, Russell et Carleton — Canadian Industries Ltée., Montréal et Belœil; la zone 9: Brome, Chambly, Iversville, Missisquoi, St-Jean, Bonaventure, Shefford, Gaspé Sud, Rouville et Stanstead — Agricultural Chemicals Ltée. Chambly et Canton; la zone 10: Beauce, Bellechasse, Charlevoix, Dorchester, Lévis, Montmorency, Portneuf, Québec, Saguenay, Gaspé Nord, Frontenac et Mégantic — International Fertilizers Ltée., Québec.

LA BIJOUTERIE A BON MARCHE

Depuis le 31 décembre, le nombre des modèles des articles de bijouterie, d'argenterie, des garnitures de toilettes, et autres articles semblables, a été réduit, ainsi que la quantité de métal qui entre dans leur fabrication.

La bijouterie à bon marché est limitée aux pendentifs, colliers

courts, bracelets, boucles d'oreilles et broches. Ils ne peuvent être faits de cuivre ou d'un alliage de cuivre, ni de laiton ou d'un alliage de laiton, sauf pour les joints, les fermoirs, etc.

La nouvelle ordonnance a pour but d'économiser le métal et de permettre à l'industrie de la bijouterie de maintenir son commerce avec la main-d'oeuvre qu'elle a actuellement.

*Délicieux
vin
d'après-dîner*

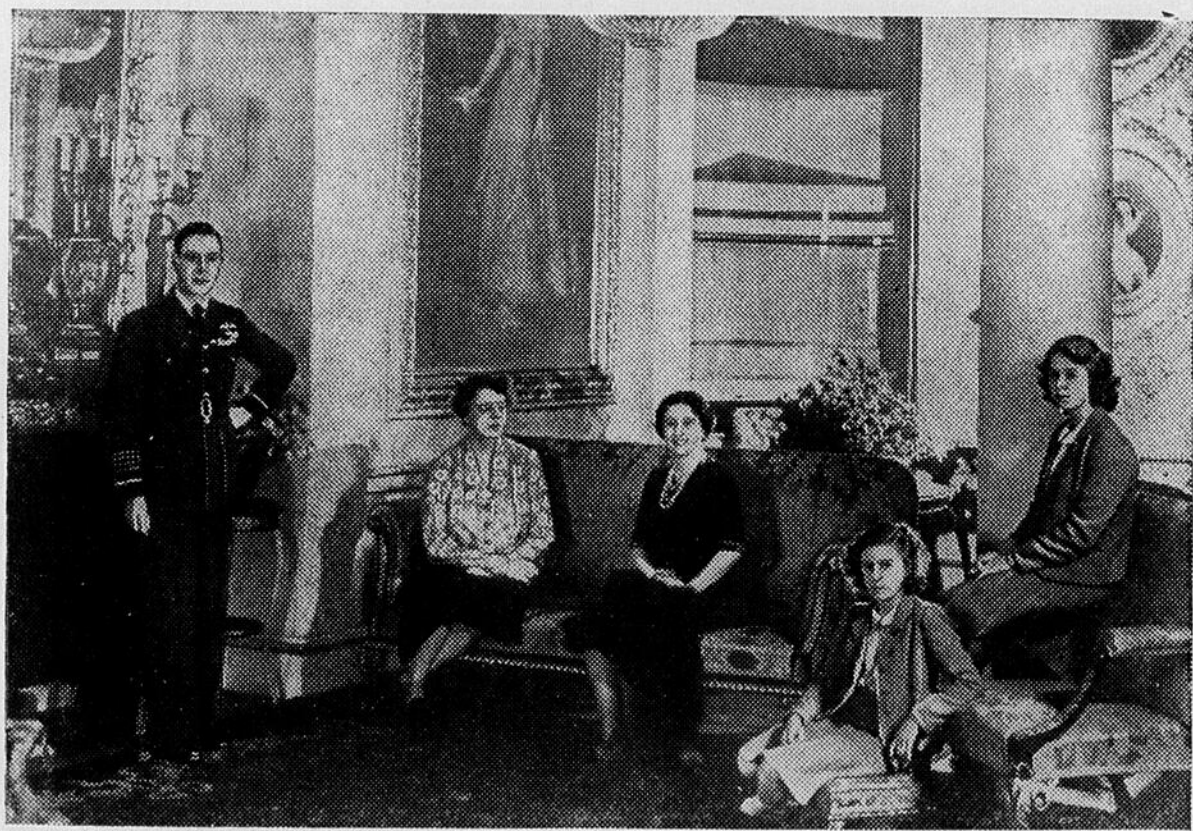
**PAARL
Tawny
(PORTO)
SUD-
AFRICAIN**

(34% esprit de preuve)
26 onces . . . 90¢

BRANDY (78% esprit de preuve)	
10 onces	\$1.15
26 onces	\$2.80
40 onces	\$4.20
SHERRY SEC (35% esprit de preuve)	
26 onces	95¢

149NFR

Madame Roosevelt reçue au Palais Buckingham par la Famille Royale



Madame Roosevelt, l'hôtesse du roi et de la reine au début de sa visite au Royaume-Uni, est ici photographié avec la famille royale dans le "Bow Room" du Palais Buckingham.

La vignette nous montre de gauche à droite: Le roi, madame Roosevelt, la reine et les princesses Margaret Rose et Elizabeth.

Le Gin de Kuyper



est célèbre pour
**Sa Réelle et
Authentique Saveur
de Hollande**

**Le gin de Hollande qui
se vend le plus dans la
province de Québec et
dans le monde entier.**

10 onces, 26 onces, 40 onces.
\$1.15 \$2.70 \$3.90

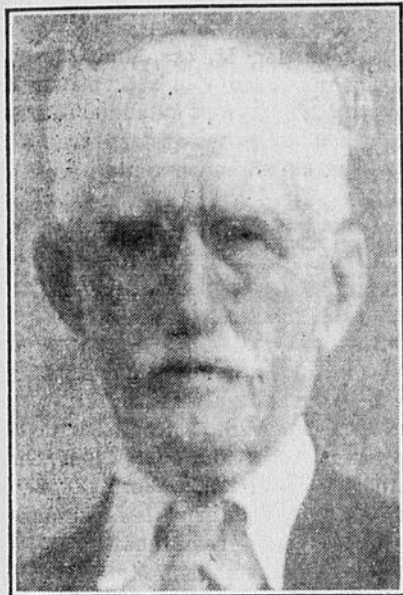
Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son.
Distillateurs, Rotterdam, Hollande. 357P

**CE PRODUIT
SE RECOMMANDE D'UNE EXPERIENCE DE 245 ANS**

Maison fondée en l'an 1695

NOUVELLES LOCALES

OCTOGENAIRE DECEDE



M. Charles Casaubon, époux de Adéline Gagnon, qui est décédé à St-Justin, mardi matin le 19 janvier, à l'âge de 84 ans et 2 mois. Ses funérailles et inhumation ont lieu ce matin, vendredi, en l'église paroissiale. L'Echo de Saint-Justin prie la famille Casaubon d'accepter ses sincères sympathies.

TEMPETE DE NEIGE

Une grosse tempête de neige, activée par un vent très violent s'est abattue sur notre région mardi et mercredi, amoncelant d'énormes bancs de neige, au point que toutes voies de communication ont été bloquées pour un certain temps.

Au cours de la journée de mercredi, un seul train a circulé au Canadien-National, avec 16 heures de retard, en direction de Montréal; la voie étant bloquée par un train de fret immobilisé par la neige entre les gares de St-Paulin et Charette. Le service des postes a complètement été désorganisé, et aucune malle n'est parvenue à St-Justin mercredi. A vrai dire, c'est un hiver d'autrefois.

GRAVEMENT MALADE

Nous sommes informés que Mme Soloman Philibert, (Adèle Clément) est actuellement gravement malade, au point qu'on a dû lui administrer les derniers sacrements. Elle est âgée de 84 ans.

GRAND MESSES

Semaine du 24 janvier

Lundi, pour Omer Lajoie (quête au service).
Mardi, service de Bonne Mort de Charles Casaubon.
Mercredi, pour Mme Joseph Bellemare par son époux.
Jeudi, pour Adélaré Clément par sa succession.
Vendredi, pour Delphis Bruneau et sa famille par Amable Bruneau.
Samedi, pour M. et Mme Godfroy Dupuis.

VA ET VIENT

M. le Notaire Jos. Langlois a passé quelques jours aux Trois-Rivières, au cours de la semaine.
M. Paul Voulligny est venu pas-

ser la fin de semaine dans sa famille.

Le Caporal Roger Pichette de Québec séjourne actuellement chez M. Léonard Lafrenière.

M. Siméon Philibert de Shawinigan de passage à St-Justin, en fin de semaine.

M. Hervé Francoeur est allé aux Trois-Rivières, au cours de la semaine.

Mme Adrién Bastien de passage à Montréal, hier.

Mme Jos. Charette séjourne à Québec, depuis une quinzaine, chez sa fille Mme Laurent Duchaine.

Mlle Jacqueline Charette, en charge de l'Hôpital de Mont-Joli, Qué. est venu passer la fin de semaine chez son père, M. Jos Chauvrette.

M. et Mme Arthur Casaubon de Montréal sont de passage à St-Justin, pour assister aux funérailles de M. Charles Casaubon.

L'Aviateur Roger Gagnon de Moncton, N.B. de passage dans sa famille, chez M. Jos Gagnon, dernièrement.

M. et Mme Camille Casaubon sont arrivés à St-Justin à l'occasion des funérailles de M. Charles Casaubon.

Mlle Mariette Charette est retournée à Montréal après avoir séjourné une quinzaine chez son père M. Jos. Charette.

M. et Mme Gilles Charette et leur fils Pierre de Montréal étaient de passage à St-Justin à l'occasion des fêtes.

M. Donat Clément de Montréal était dans sa famille, en fin de semaine.

M. Oscar Pâquet séjourne à Montréal depuis une huitaine.

M. Louis Bourgeois de Berthierville de passage à St-Justin, en fin de semaine.

Mlle Rita Baribeau et son ami M. Edmond Cayer en visite chez Mlle Thérèse Alarie dimanche dernier.

M. Denis Clément ecclésiastique du séminaire des Trois-Rivières actuellement en vacances dans sa famille.

Mlle Rita Gagnon est revenu chez M. Louis Alarie après avoir passé d'agréables vacances chez ses parents M. et Mme Donat Gagnon de Ste-Elisabeth.

Mlle Clémence Vallerand inst est revenue enchantée d'une promenade chez son frère Jules Vallerand de Montréal.

Tous nos collégiens ont repris leur classe aux séminaires, collèges et convents.

Mlle Claire Gagnon, fille de M. et Mme Léonard Gagnon de retour au couvent de St-Ursule.

Lisez et faites lire votre journal

RECEPTION

A l'occasion des fêtes, M. Alfred Lauzon avait le plaisir de recevoir: M. et Mme Gaston Lauzon, Béatrice Dauphin et son ami Rolland Deschênes; Fleurette Dauphin, Marcellin Dauphin et son amie Anita Deschênes, Rolland Lauzon et son amie Jeannine Bergeron tous de St-Cuthbert ainsi que Jeanne Rémillard, Jean-Paul Williams et Roch Rémillard de Joliette, neveux et nièces de M. Lauzon; M. et Mme Viateur Lauzon de Woonsocket R.I., Mlle Jeannette Lauzon, Armand Paquette, Lauriane Lauzon, Lorenzo Marchand et Edmond Lauzon. Tous s'en retournèrent enchantés de leur voyage.

RECEPTION LE 2 JANVIER CHEZ M. JOSEPH BASTIEN

Etaient présents outre les nouveaux mariés M. et Mme Adrien Bastien, MM. et Mmes Joseph Bastien, Ubald Bastien, Antonio Bastien, Louis Lambert, Chs-Omer Massé, Léonard Toupin, Ange-Albert Alary, M. Joseph Ladouceur, Albert Lessard, Mme Edmond Ladouceur, Aimé Piché, Rolland Vermette, François Bergeron, Sylvio Lincourt, MM. et Mmes Jeanne d'Arc Laurendeau, Marcel Bastien, Yvonne Bastien, Urbain Massé, Jeannine Laurendeau, Gérard Lessard, Marie-Claire Lessard, Yvon Gagnon, Thérèse Lessard, Gilles Ladouceur, Brigitte Gagnon, Richard Lebeau, Rollande Lebeau, Paul-Emile Lessard, Jeanne d'Arc Lessard, M. Lucien Roy, Lucinda Ladouceur, Bernardin Lebeau, Fernande Lebeau, Arthur Ladouceur, Florentine Lebeau, Léold Bergeron, Simone Massé, Gilles Vermette, Henri-Paul, Robert Bastien, Cyrille Massé, Angèle, Bernardine, Alberte, Jean Eudes, Aurèle, Marcién Bastien. Il y eut chant, musique et danse. Les musiciens étaient Arthur Lefebvre, Thomas Clément et Gérard Carufel.

L'Eglise et l'Etat en France

Une dépêche du Vatican datée du 11 janvier annonce que les difficultés qui avaient surgies entre le gouvernement de Vichy et l'épiscopat français au sujet des mesures prises contre les Juifs ont été réglées à la satisfaction de l'Eglise. Les cardinaux Suhard et Gerlier ont rencontré le maréchal Pétain et on en est arrivé à une entente. Le gouvernement a modifié sa politique et les deux prélats ont publié une déclaration rappelant les devoirs de loyauté des citoyens envers l'autorité civile.

La Cie de Quincallerie
- LORANGER -
1337 est, Avenue Mont-Royal, MONTREAL
Ferrerrie de construction
Articles de Sport - Outillage
-Peinture - Papier tenture
SPECIALITE: Papier à couverture et papier imitation de brique.
Nous répondons avec empressement à toute demande de prix.

TELEPHONE 117

G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIE
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
REPARATIONS DE TOUS GENRES.

53, rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. Bell: 92

C. P. 115

J. A. TRÉPANIER

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE

COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie

Louiseville, Qué.

TEL. 16

Dr. P. E. Lamarre

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A

MASKINONGE - A VO-

TRE SERVICE

9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.

SATISFACTION GARANTIE

TEL. 18

Mme P. E. LAMARRE

MASKINONGE, Qué.

Coiffeuse qui possède une expérience consommée, ce qui vous assure le maximum de satisfaction.

Pour faire adapter votre coiffure à votre personnalité, consultez Mme P.-E. Lamarre. Elle vous conseillera gratuitement.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m.

TELEPHONE:

LAncaster 1788

DR A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.
CHIRURGIEN - DENTISTE

367 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

ENTREZ ET SONNEZ

MONTREAL

Tél.: 902 s 1-4.

Arthur Pâquet

TRANSPORT GENERAL
PAR CAMION
Service rapide
ST-JUSTIN, P. Q.

Joseph Mercure

MARCHAND DE NOUVEAUTES
Assortiment considérable et varié:
dans tous les départements à des prix très modérés.
ST-BARTHELEMI, P. Q.

SALON DE COIFFURE "Georgette"

Rue de la gare, Maskinongé, Qué

L'endroit idéal pour coiffures de tous genres, avec ou sans électricité
Pour appointements, veuillez appeler:

Salon "GEORGETTE"

Mlle Georgette Bérard
Tél.: No. 3 Maskinongé

Tél.: 902 s 4.

Lionel BRISSETTE

TRANSPORT GENERAL
PAR CAMION
Prix modérés
SAINT-JUSTIN, P. Q.

TEL. BELL: 197 s. 31

Richard Lessard, B. C. L.

NOTAIRE
Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, P. Q.

Tél.: 900 s 5.

Adrien Bastien

Transport Général
Deux camions à la disposition du public.
Service rapide et prix modérés.
ST-JUSTIN, P. Q.

TEL: 81

J.-E. ST-JEAN, O.O.D.

Opticien-Optométriste
Spécialiste pour la vue
Tous les vendredis de 7 à 10 hres du soir seulement.
73 St-Laurent - Louiseville.

CANADIEN NATIONAL

Horaire des trains à St-Justin (Heure avancée) (Tous les jours)
Pour Montréal 6.03 a.m.
Pour Rivière à Pierre 8.28 p.m. (Dimanche excepté)
Pour Montréal 2.56 p.m.
Pour Québec 12.01 p.m.

PACIFIQUE CANADIEN

Horaire des trains à Maskinongé (Tous les jours)
Pour Québec (laisse descendre seulement) . 2.41 a.m.
Pour Montréal 3.54 a.m.
Pour Montréal 6.48 p.m.
Pour Québec 6.48 p.m.
Pour Montréal 10.09 a.m.
Pour Québec 9.34 a.m.
Samedi, seulement:
Pour Québec 3.01 p.m.

— Nouvelles de nos Paroisses —

Louiseville

DECES D'UN SEPTUAGENAIRE:—

Ces jours derniers avaient lieu les funérailles de M. Joseph Monier, époux en première noce de Victoria Lambert et en seconde noce de feu Eloise Fréchette. Le défunt était âgé de 79 ans.

Le R.P. Jacques-Aimé Lambert, C.S.S.R., chantait le service. Assistants au chœur, M. le curé et le R. P. Sylvio Lesage O.M.I.

Les porteurs étaient: MM. Jos. Lescadre, Lucien Gravel, Irénée Gravel, Adéodat Caron, Hector Caron et Philippe Dusablon, MM. Lucien Voisard et Victor Héroux ont fait la quête.

FUNERAILLES DE MME PH. LAFRENIERE:—

Récemment est décédée à l'âge de 67 ans, Mme Philippe Lafrenière née Anny Lysight. M. le chanoine Donat Baribeau présidait la levée du corps et M. l'abbé Eug. Panneton chantait le service. M. Téléphore Lambert portait la croix. La dépouille mortelle était portée par MM. Louis Cloutier, Edouard Lemay, B. Bourassa, Ls. Georges Deveault, Hormidas St-Pierre et Elie Charette. La quête fut faite par Mme Edouard Picotte et Mme Léopold Quessy. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux filles: Mlle Marie-Blanche et Mme Albert Cloutier (Alice); deux fils: René et Léo; son gendre, M. Albert Cloutier; ses petits-enfants: Régent, Rita, Fernand, Gisèle et Jacqueline Cloutier; ses frères: Johnny, Georges, James, Arthur; ses sœurs: Mme Johnny Boucher (Laura), Mme Henri Bergeron (Bessy), de Shawinigan; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme James Lysight de St-Paulin, Mme Georges Lysight de Louiseville, Mme Johnny Lysight, M. Johnny Boucher de St-Paulin, M. Alexandre Grenier de Shawinigan, Mme Adolphe Héroux, M. et Mme Georges Lafrenière, Mme Phyllis Lafrenière de St-Mathieu ainsi que plusieurs neveux et nièces. De nombreux parents et amis assistaient aux funérailles.

IMPOSANTES OBSEQUES:—

Le 9 janvier, au milieu d'une nombreuse assistance avaient lieu les imposantes obsèques de J.-Albert Milot, décédé à l'âge de 58 ans. M. le curé présidait la levée du corps. Le R.P. Sylvio Lesage O.M.I. cousin du défunt, chantait le service assisté de MM. les abbés E. Panneton et L. Marchildon comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient: MM. J.-A. Giguère, Jos. Lescadre, J.-E. Ferron M.P., Orphir Paquin, Omer Rinfret et Paul Caron. La quête fut faite par le Dr A.-D. Milot de Montréal et Mre Lucien Comeau des Trois-Rivières.

Lui survivent: son épouse née Edouardina Gélinas; deux fils: Léonard, médecin et Victor; une belle-fille: Mme Léonard Milot; deux petits-enfants: Jean-Jacques et Roger Milot; cinq sœurs: Rév. Sr St-Léonard, des Ursulines des Trois-Rivières, Mme J.-A. Trempe (Albina) de Québec, Mme Agapit Bergeron (M. Louise), Mme Ernest Bellemare (Edouardina) de Yamachiche, Mme J. Beaulieu (Eugénie) d'Almaville; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Victor Gélinas, M. et Mme Elphège Gélinas, M. et Mme Oscar Gélinas, tous de Montréal, RR. SS. Sto-

Marie Elphège de Sherbrooke et St-Sylvain de Montréal, de la Cong. Notre-Dame, M. et Mme Ludovic Gélinas, M. et Mme Emile Gélinas de Louiseville, M. et Mme Albertino Gélinas de Trois-Rivières, MM. Ernest Bellemare et Agapit Bergeron de Yamachiche.

Une délégation de Chevaliers de Colomb précédait le cortège funèbre.

A toutes ces familles en deuil L'Echa de St-Justin réitère ses sincères condoléances.

MARIAGE:—

M. l'abbé Eug. Panneton bénissait dernièrement le mariage de M. Gérard Gingras de Montréal à Mlle Rolande Fortin, MM. Aimé Fortin et Phyllis Lafrenière agissaient comme témoins.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

SOIREE DE CARTES:—

Le 26 prochain, grande partie de cartes à la salle paroissiale argonisée par les Enfants de Marie, au profit des oeuvres paroissiales.

NAISSANCES:—

Marie Colette Micheline, fille de M. et Mme Benoit Deveault (Gabrielle Bérard). Parrain et marraine: M. et Mme Sèvre Deveault.

Joseph Lionel André, fils de M. et Mme Martial Thisdel (Thérèse Pichette). Parrain et marraine: M. et Mme Lionel Thisdel.

St-Barthélemi

DECES DE M. ELZEAR PLANTE:—

Le 18 janvier, avaient lieu les funérailles de M. Elzéar Plante, époux de feu Méline Laporte, décédé à l'âge de 83 ans, à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette.

Etaient porteurs: MM. Albert Ladouceur, Barth. Michaud, Ernest Savoie et François Plante. Collecte: MM. Georges-Et. Barrette et Barth. Michaud.

Le défunt laisse dans le deuil deux sœurs: Mme Hercule Jalette (Rose-Anna), de Shawinigan Falls, et Mme Joseph Alarie (Malvina) de St-Gabriel. A St-Barthélemi, deux neveux, M. Adélar Plante et M. Adrien Savoie.

A la famille en deuil, le journal offre ses sincères condoléances.

AU CONSEIL MUNICIPAL:—

Voici la composition de notre nouveau Conseil municipal: Maire: M. Napoléon Bérard; Nord: M. Nap. Sarracin; Petit St-Jacques: M. Alcide Plante; Grand-St-Jacques: M. Wilfrid Brûlé; York: M. Barth. Michaud; St-Joachim: M. Adélar Plante; Bel-Autonne: M. Joseph Malboeuf, Félicitations.

Les choses se sont passées plus paisiblement qu'il y a dix ans, date pour date. On se souvient, qu'après l'une des luttes les plus chaudes dans l'histoire de la municipalité, le Docteur Eug. Landry avait été élu maire par une majorité de 43 voix, contre son adversaire, M. Arthur Farley; M. Ernest Savoie élu par 28 voix contre M. Philippe Barrette; M. Jos. Morand, par 27 voix contre M. Avila Plante et M. Antoine Lincourt par 49 voix contre M. Louis Allard. Autres temps, autres moeurs! Moins de divisions,

moins de rancœurs. Merci aux conciliateurs qui nous ont évité une élection!

MARIAGE:—

Le 14 janvier, mariage de Mlle Cécile Clément, fille de M. Ls-Philippe Clément, à M. Laurent Carter, de Montréal.

NAISSANCES:—

Le 15 janvier a été baptisé Joseph-Emile-Yvon, enfant d'Albertino Lefebvre et de Marie-Jeanne Allard. Parrain et marraine: M. et Mme Aristide Sylvestre. Porteuse: Mlle Marie-Anne Lefebvre, tante de l'enfant.

A l'hôpital St-François d'Assise de Québec, le 10 décembre, à M. et Mme J.-Nap. Dubé, de Charlesbourg, est née une fille baptisée sous les noms de Marie-Catherine-Esther, Parrain M. Paul Lafontaine, R.C.A.F., de Yarmouth, N. E.; marraine: Mlle Jeanne Lafontaine. Porteuse: Mme Léo Fontaine.

DE CI, DE ÇA...

Beau cadeau pour la tombola du 6 février au couvent: M. l'abbé Y. Vandal, gagnant du grand bas de Noël mis en tirage par le Magasin Mercure, vient de remettre aux dames de l'organisation ce superbe morceau comme prix pour cette soirée.

Belle assistance à la réunion du Cercle de Fermières le 20 dernier, au couvent. Un compte-rendu de l'intéressante assemblée sera donné la semaine prochaine.

De la part de l'Amicale, un sincère merci à Mme Idège Dauphin qui a fait parvenir une caisse de volumes pour la bibliothèque.

M. Paul Lafontaine, R.C.A.F., Yarmouth, N.E., de passage chez sa mère, Mme Norbert Lafontaine.

On cherche une jeune fille pour le bureau de poste, pour remplacer Mlle Marie-Berthe Laurendeau, récemment fiancée à M. Léo Sylvestre.

NOCES D'OR:—

A l'occasion du cinquantième anniversaire de mariage de M. et de Mme Louis-Philippe Clément, leurs enfants et petits-enfants les prient d'accepter les meilleurs vœux de bonheur.

Sur leur tête à cheveux blancs, nous demandons à Dieu de faire descendre sur eux les bienfaits d'une longue et heureuse vieillesse.

Mme E. D.

Maskinongé

ELECTION A LA MAIRIE:—

M. Donat Rinfret, cultivateur a été élu maire pour la municipalité de la paroisse par une majorité de 6 voix sur son adversaire M. Philippe Vannasse ex-maire.

NAISSANCES:—

Le 15 janvier, à M. et Mme Adrien Gagnon, boulanger (Germaine Dupuis) est née une fille qui reçut au baptême les noms de Marie Alice Raymonde. Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Gagnon, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse: Mme

Aimé Dupuis, grand-mère de l'enfant.

Le 17 janvier, à M. et Mme Joseph Coutu (Jeannette Béland) est né un fils baptisé Joseph Roméo Renald. Parrain et marraine: M. et Mme Roméo Bellemare.

VA ET VIENT:—

M. Omer Déziel de Montréal est venu passer la fin de semaine chez ses frères MM. Emmanuel et Charles-Edouard Déziel.

M. et Mme Alphonse Doyon, M. et Mme Maurice Doyon de Yamachiche en visite dimanche dernier chez M. et Mme Alfred Doyon.

M. Edmond Bastien est de retour d'une promenade de quelques jours chez ses parents de Shawinigan.

St-Norbert

DECES FRECHETTE:—

En l'hôpital de Montréal est décédé le 5 janvier, Roméo Fréchette âgé de 32 ans, et fils de feu Joseph-O. Fréchette et de Mme Alma Sylvestre de St-Norbert. Ses funérailles eurent lieu le 8 janvier à St-Norbert où son corps fut inhumé au cimetière du même endroit. Il laisse dans le deuil outre sa mère: ses frères, Lomer, Edouard, Jean-Paul et Gaston; ses sœurs: Alice et Eva, Mme Donat Aubin et Mme Antonio Fréchette; ses beaux-frères: Donat Aubin de St-Norbert et Antonio Fréchette de St-Félix de Valois, sa belle-sœur Mme Lomer Fréchette de Montréal et plusieurs autres parents.

Les porteurs furent: MM. W. Rainville, Ernest Désalliers, Léopold Champagne, Léo-Paul Généreux, Victor Champagne et Liguori Fréchette.

Offrandes de messes. — Les Srs de la Procure des Missions C.N.D., de Montréal, les Srs de la Providence de l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, M. L.-P. Gadoury, M. Roméo Goulet, M. Martial Savoie, M. Alphonse Goulet, la famille Arthur Laroche, M. Amable Chapat de Joliette, la famille Donat Aubin, Mlle Jeanne-Berthe Denis, Mlle Alice Aubin, M. F.-J. Sylvestre et la famille Georges Poirier de Biddeford Me.

Sympathies: La famille Hermongène Plouffe, la famille Arclès Robillard, la famille Alphonse Aubin, la famille Elphège Fréchette, le caporal Léonard Denis, Mlle Anna Forget, la famille Joseph Champagne, M. et Mme Jean-Paul Poirier et Mlle Lucile Béliste de Joliette, M. et Mme Alfred Perreault, le Professeur Charles Rhéaume, le Sergent-Major A. St-Charles et Mlle Cécile Pilon de Montréal, Mmes Suzanne, Marie-Rose, Jacqueline et Blandine Gervais de Berthierville, Mlle Gisèle Denis de Montréal, Mlle A. Baril de Montauban.

Remerciements. — Mme Vve Joseph O. Fréchette et les membres de sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie dans leur cruelle épreuve.

DECES ROCH:—

Le 13 janvier eut lieu l'inhumation de M. Arthur Roch décédé à Joliette le 10 janvier à l'âge de 69 ans et 6 jours, et époux en 2e nocces d'Albina Durand. Il était le frère d'Edmond Roch de cette paroisse.

VA ET VIENT:—

Le sergent C.-E. Maurice Roch du

camp militaire de Sorel en fin de semaine chez MM. Paul et Eustache Lafrenière.

Le 2 janvier, M. et Mme Joseph Aubuchon avaient le vif plaisir de recevoir leur fils Guillaume du Séminaire des Missions Etrangères ainsi que de nombreux parents.

St-Cuthbert

SOIREE:—

Samedi 2 janvier, avait lieu chez M. et Mme Azarie Lambert une belle fête de famille. Parmi les personnes présentes on y remarquait: M. et Mme Azarie Lambert, Mme Vve O. Vadnais, MM. et Mmes C.-E. Lauzon, Lucien Vadnais, Armand Vadnais, Alphonse Brizard, François Lambert, Paul Lambert, Alphonse Dauphin, Fernand Fafard, Florent Bourgeault, M. Armand Lambert et son amie Jeanne d'Arc Manègre, Paul-Emile Sylvestre et Jeanne Lambert, Gilles Marcoux et Marguerite Brizard, Robert, Paul, Doria, Juliette et Mariette Dauphin, Laurette Manègre, Thérèse, Marcelle et Nicole Lauzon, René, Maurice et Jacqueline Vadnais, Jean-Claude Vadnais, Cécile et Eliane Lambert, Donat, Rosaire, Hélène et Benoit Lambert, Jean-Paul Lauzon, Lise Fafard. Un excellent souper fut servi aux invités. Tous s'amuserent et se retirèrent à une heure assez avancée de la nuit et emportant un bon souvenir de cette belle fête et un cordial merci est adressé à M. et Mme Azarie Lambert.

MONDANITES:—

Mlle Auger de Montréal a uni sa destinée à M. Roland Bourgeault de St-Cuthbert. Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

On annonce les fiançailles suivantes: Mlle Jeanne Lambert à M. Paul-Emile Sylvestre; Mlle Cécile Manègre à M. Lucien Chapat; Mlle Marguerite Drainville à M. Grégoire Grégoire, Mlle Jeannine Bergeron à M. Roland Lauzon.

M. Jean-Louis Toupin a été élu secrétaire de la Coopérative de St-Cuthbert. Nos félicitations Jean-Louis.

Les écoles ont repris leurs activités le 11 janvier. Maîtresses et élèves paraissaient heureux de retourner à leurs classes après un repos bien mérité.

Mlle Georges-Eva Savignac de Berthier de passage à St-Cuthbert chez M. et Mme Adrien Rousseau à l'occasion du jour de l'An.

NEW RICHMOND CENTRE

NAISSANCE:—

Le 15 janvier: — M. et Mme Grégoire Rivard (Jeanne Massé), ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de St-Barthélemi, de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph Ronaldo Jules. Parrain et marraine: M. et Mme Ronaldo Olscamp; Porteuse: Mme Eugène Cyr, amis des parents.

— La Page d'Agriculture —

La Coopérative Fédérée de Québec

fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE:—

Les cotes sont fermes au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

Selon l'Office National de la Statistique, les "Stocks" de beurre de beurrerie en entrepôt dans les neuf principales villes du Canada, se chiffraient, le 1er janvier 1943, à 12,630,871 lbs., comparativement à 29,480,744 lbs. à la date correspondante de l'an dernier, soit une diminution de 16,849,873 lbs sur 1942.

Lundi matin, le 11 janvier 1943, le beurre No 1 pasteurisé était coté, au gros, de 35 1/4¢ à 35 3/4¢ la livre.

FROMAGE:—

La demande pour le fromage blanc demeure limitée. Nous conseillons donc fortement la fabrication du fromage coloré dont la distribution est régulière et les prix plus rémunérateurs.

VOLAILLES VIVANTES:— (Poules et Poulets)

Les arrivages sont insuffisants aux besoins et nous avons à signaler une autre hausse marquée des prix.

(Dindes vivantes)

Les jeunes dindes, de bonne qualité, sont activement recherchées et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES:— (Poules et Poulets)

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont fermes.

(Dindes abattues)

Les arrivages sont limités; la demande est active et les prix sont fermes.

(Oies abattues)

Les arrivages sont presque nuls. La demande est bonne et les prix sont fermes.

OEUF:— (Montréal et Québec)

Bien que les arrivages soient considérables et dépassent les besoins domestiques, la livraison régulière d'une assez forte partie de notre production pour exportation, contribue et contribuera désormais à maintenir ce marché plus stable.

VEAUX ABATTUS:— (Montréal et Québec)

Légers arrivages. Bonne demande et prix stables.

PORCS LIVRES ABATTUS:— (Montréal et Québec)

Marché stable et prix soutenus.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 11 janvier, 1943, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS:—

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 lbs, 16.85¢ à 17¢. Porcs de même classe payés sur le poids vif, offre, 12.75¢ à 13¢. Truies: 12.50¢-12.75¢. Abattus: 15.25¢ - 15.75¢.

RABAIS:—

- B2 (130 à 134 lbs) 50¢.
- C1 et C2 (130 à 175 lbs) \$1.00
- C3 (175 à 185 lbs) \$2.00
- D1 et D2 (130 à 175 lbs) \$1.50
- D3 (176 à 185 lbs) \$2.50
- Porcs pesant moins de 130 lbs abattus: \$2.50 ou plus.
- Lourds (186 à 205 lbs) Par tête: \$3.00.
- Extra Lourds (206 à 220 lbs) \$2.50 le 100.
- Extra Lourds (220 et plus) \$3.00 du 100.
- Les porcs blessés subissent la coupe de \$2 en plus de la classification.

VEAUX DE LAIT:—

- Choix 15.50—16.00
- Bon 15.00—15.50
- Moyen 13.00—14.00
- Commun 11.00—12.00
- D'herbe 8.00—9.75

BOUVILLONS:—

- Choix 11.25—11.50
- Bon 10.75—11.00
- Moyen 9.75—10.50
- Commun 7.50—9.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS:—

- En lots mélangés 12.50—13.00
- Très communs 10.50—11.00

MOUTONS:—

- Bon 8.00—8.50
- Commun 5.00—6.00

TAURES:—

- Choix (Type à boucherie) 10.50—11.00
- Bonne 10.00—10.50
- Moyenne 8.50—9.50
- Commune 7.00—8.00

VACHES:—

- Choix (Type à boucherie) 9.00—9.25
- Bonne 8.50—8.75
- Moyenne 7.50—8.00
- Commune 6.00—7.00
- Très commune 5.00—5.50

TAUREAUX:—

- Choix (Type à boucherie) 9.00—9.50
- Bon 8.50—9.00
- Moyen 7.75—8.25
- Commun 7.00—7.50

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 9 janvier 1943

POULETS VIVANTS "A ROTIR" (ROUGES ET BLANCS)

- A—6 lbs et plus 28 1/4¢
- B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 26 1/2¢
- C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 25 1/2¢

POULETS VIVANTS "A ROTIR" (GRIS)

- A—6 lbs et plus 30¢
- B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 28 1/2¢
- C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 27¢

POULES VIVANTES:— TOUTES RACES, SAUF "LEGHORN"

- A—5 lbs et plus 28 1/4¢
- B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 26 1/2¢
- C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 25 1/2¢

POULES VIVANTES:— RACE "LEGHORN"

- A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24¢
- B—3 1/2 lbs jusqu'à 4 lbs 22¢
- C—3 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 20¢

COQS VIVANTS 16¢

LAPINS VIVANTS:—

- 5 lbs et plus 17¢

JEUNES DINDES VIVANTES:—

- A 31¢
- B 29¢
- C 27¢

POULETS ABATTUS:— (Engraissés au lait)

- Spécial — 6 lbs et plus 33 1/4¢
- A—6 lbs et plus 32 1/4¢
- A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 31 1/4¢
- B—6 lbs et plus 29 1/4¢
- B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 28 1/4¢
- B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 27 1/4¢

POULETS ABATTUS:— (Sélectionnés)

- Spécial — 6 lbs et plus 31 1/4¢
- A—6 lbs et plus 30 1/4¢
- A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 29 1/4¢
- B—6 lbs et plus 28 1/4¢
- B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 27 1/4¢
- B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 26 1/4¢
- C—6 lbs et plus 25 1/4¢
- C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 24 1/4¢
- C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 23 1/4¢
- C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 22 1/4¢

POULES ABATTUES:—

- A—5 lbs et plus 26 1/2¢
- A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 25 1/2¢
- A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 24 1/2¢
- B—5 lbs et plus 23 1/2¢
- B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22 1/2¢
- B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 21 1/2¢
- C—5 lbs et plus 20 1/2¢
- C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19 1/2¢

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18 1/2¢

JEUNES DINDES ABATTUES:—

- A 35 1/4¢
- B 33 1/4¢
- C 30 1/4¢

OIES ABATTUES:—

- A 23 1/4¢
- B 21 1/4¢
- C 16 1/4¢

N.B. — Les oiseaux de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans aucune de ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUF:—

- A—(Gros) 35¢
- A—(Moyen) 33¢
- B 29¢
- A—(Poulette) 28¢
- C 26¢

VEAUX ABATTUS:— (Engraissés au lait)

- Bons 18¢
- Moyens 17¢
- Communs 16¢

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Montréal et succursale de Québec

BEURRE FRAIS:—

Semaine finissant le 4 janvier 1943 Inclusive

- No 1 pasteurisé 35¢
- No 2 pasteurisé 34¢
- No 3 pasteurisé 33¢

FROMAGE:—

Semaine finissant le 5 janvier 1943, Inclusive

BLANC

- No 1 19 1/2¢
- No 2 19¢
- No 3 18¢

COLORE

- No 1 20 1/4¢
- No 2 19¢
- No 3 19 1/4¢

F.A.B. Montréal

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

C'est bon de recevoir d'outre-mer DES NOUVELLES DE VOTRE FILS



C'est bon de revenir à la **BLACK HORSE**

La meilleure bière au Canada — produite par DAWES depuis cinq générations

LOUISEVILLE EN ACTIVITÉ

par VERVILLE

UNE VIEILLE CHICANE...

EDUCATION:

La querelle des études "pratiques" et des études "classiques" n'est pas nouvelle à notre époque. D'un côté, il y a les utilitaires, de l'autre les idéalistes. L'état de guerre ne fait que creuser le fossé qui sépare les uns et les autres, et les universités américaines sont saisies en ce moment de projets gouvernementaux visant à mettre en veilleuse l'enseignement des arts libéraux pour la durée de la guerre.

Les autorités civiles et militaires sont-elles bien inspirées d'agir ainsi? Sauf à conclure que nécessité immédiate fait loi, on incline à penser que non, et l'on est soutenu dans cette pensée par tous ceux qui ont assez de culture et de philosophie pour apprécier les impondérables dans la puissance même matérielle d'une nation.

Aux Etats-Unis, le président de Yale University, M. Charles Seymour, a fait dans le *New York Times* du 27 décembre de discrètes réserves sur les plans d'études supérieures récemment publiés par l'Armée et la Marine. M. Seymour félicite la Marine d'avoir au moins conservé une place à l'enseignement de l'histoire, des sciences et des lettres anglaises, alors que l'Armée, moins éclairée ou plus pressée par le besoin immédiat, ne se propose d'utiliser les collèges universitaires que pour des études de pure technique. M. Seymour exprime le regret que l'Armée ne juge pas à propos de fournir à ses futurs officiers une formation plus libérale à la base, comme le fait la Marine, et il estime que ce n'est pas une faute seulement pédagogique, mais aussi militaire.

La célèbre chroniqueuse américaine Dorothy Thompson, dont les jugements généralement très sains sur les choses internationales attestent les connaissances et la culture, renchérit sur les opinions du président de Yale University. Elle a écrit le 27 décembre, dans une langue simple et claire — ce qui est une des marques de la vraie culture — une belle défense de ce que les esprits utilitaires appellent avec un mépris à peine déguisé "le savoir inutile".

Le savoir qu'on appelle inutile, écrit-elle, est en réalité le plus utile qu'on puisse posséder, parce que la discipline intellectuelle qu'il suppose est de telle sorte qu'elle prépare l'individu à faire face à presque toutes les tâches qui peuvent lui incomber. (Au fait, n'est-ce pas pour des raisons identiques de discipline de l'esprit que le journalisme ouvre la porte à tant de carrières dites pratiques? Le fait en tout cas n'est pas rare au Canada français d'hommes qui ont débuté dans le journalisme et qui sont aujourd'hui au sommet de la finance ou de l'industrie.)

Au Canada français, on se divise de plus en plus en "utilitaires" et en "classiques". Comme il arrive très souvent dans les querelles qui opposent les hommes, les uns et les autres n'ont ni tout à fait tort, ni tout à fait raison. La vérité se trouve probablement dans un régime de juste milieu qui préparerait chacun à gagner son pain en maîtrisant un art, un métier, une science ou une profession, mais qui en même temps assurerait à chacun le minimum de culture humaniste sans lequel il n'y a pas de philosophie de la vie, ni, par conséquent, d'art de vivre.

Les Américains et les Canadiens anglais sont trop "utilitaires", les Français peut-être trop "classiques".

Pour notre part, nous n'avons réussi, jusqu'ici, qu'à être souvent ni l'un ni l'autre. Il n'en faut blâmer personne. Nous sommes jeunes, petits et faibles. Mais nous serions impardonnables de ne pas vouloir faire en sorte que l'avenir soit différent du passé. Qu'est-ce qui nous interdit l'ambition de faire mieux que les autres?

Au fil de ma plume

Il est six heures du matin. Tout dort encore. Peu ou pas de lumière sur nos rues, sauf quelques fenêtres éclairées déjà, et qui font tache de vie dans cette aube de grisaille. Sur la rue, seule, la voiture du laitier courbé sur ses jantes, que traîne une vieille rosse fidèle, aux oreilles basses par ce froid trop vif.

La neige saïe du trottoir crie sous des pas lourdauds. Quelques fidèles minables s'en vont à l'église redemander ce qu'ils n'ont pas encore obtenu. Heure matinale, heure spéciale, heure du pauvre, heure de Ceux pour qui le poids du jour existe. Tous marchent lentement, pesamment, tristement. C'est parfois monotone gagner son pain...

L'aube s'éclaircit un peu: l'horizon passe du gris sombre au gris perle. Plusieurs toits — les plus connus naturellement — surgissent un à un. Les cheminées vomissent une fu-

mée nerveuse qui se déploie dans l'air, s'étire, pour disparaître en des ombres chinoises, fantastiques, éphémères.

L'horizon se rajeunit pour de bon, refait sa toilette du matin. Quelques étoiles vagabondent encore, peu contentes de leur nuit, semblent partir à regret. Le soleil va reprendre son siège. La nuit va se sauver dans l'autre moitié de la calotte. Ma petite ville bouge, remue, encore un peu, et ses mêmes personnages, ses consciencieux acteurs vont reprendre et leurs masques et leurs rôles.

Les jolies ouvrières reprennent d'assaut la grand'Rue. Courageusement, elles vont travailler pour assurer le luxe à d'autres. Toutes sont gaies, beaucoup plus gaies que d'autres et la surprise de leurs premières amours reluisent encore dans leurs yeux.

La vie du jour reprend pour tous, dans ce matin de janvier, avec ses joies, ses contrariétés, ses rancoeurs.

V A R I A...

LA CONTRUCTION A LOUISEVILLE.

L'on a commencé au couvent de la Providence un annexe qui servira de garderie pour les enfants dont les mères travaillent dans nos industries. Ces travaux ont dû être ajournés par l'inclémence de la température, mais reprendront incessamment, aux premiers jours doux.

Ces travaux seraient le prélude de d'autres plus importants. On sait qu'il est question d'un Jardin de l'Enfance, d'un hôpital, et d'une section pour les personnes âgées qui sont dans l'aisance et qui voudraient se retirer à la Providence. Nous souhaitons aux bonnes soeurs de réaliser tous ces projets qui n'ont rien d'extravagants et qui constitueraient pour elles des sources certaines de revenus. M. Crosetière, l'une des victimes de la conflagration récente est en train de faire déblayer son terrain. Un architecte est à préparer les nouveaux plans. L'immeuble qu'il bâtera au plus tôt sera l'un des plus modernes de la ville. Ainsi, malgré la guerre, Louiseville ne tire pas trop de laïlle...

CHEZ LES LIBERAUX...

Chez ces derniers on parle de la possibilité d'un mouvement des cardinistes pour essayer de s'emparer d'un certain nombre de comtés de la province à la prochaine élection fédérale. C'est un rêve, une illusion risible. Si les cardinistes avaient été sincères, ils ne se seraient pas ralliés au gouvernement dès après le vote sur le bill amendement la loi de la mobilisation. L'un d'eux, M. Alphonse Fournier, député de Hull, est même devenu ministre des Travaux publics, succédant ainsi à M. P.-J.-A. Cardin. Cette nomination a tué toute chance qu'avaient les cardinistes de donner quelque valeur de crédibilité à la légende de leur sincérité. D'ailleurs, pour faire un mouvement concerté et d'envergure, il faut un chef et quelques hommes de bonne trempe. M. Cardin ne paraît pas en mesure de se mettre à la tête d'un groupe agressif, ni d'entreprendre une grande tournée oratoire.

Quant à ses lieutenants, s'ils ressemblent tous à M. Maurice Lalonde, le toujours jeune député de Labelle, ils sont aussi bien de songer tout de suite à rentrer dans la vie privée. En face du Bloc populaire, les cardinistes feront piètre figure. Leur chef vénéré (M. Mackenzie King), pour parler comme M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, ne doit pas compter beaucoup sur eux pour garder la province de Québec

Et après douze heures, reviendra la nuit, brève mort des êtres et choses.

Et c'est à ce jeu cruel que tous, nous vieillissons, chaque fois d'un jour et qu'arriveront toujours trop vite, ce soir désolant ou pour nous, il n'y aura plus d'aube, ce matin où nous ne verrons plus le soir...

Paul-N. Vanasse, avocat.

Glanures...

Nos plus amicales félicitations au notaire et à Madame Avila Rouleau, de Berthierville, bien connus à Louiseville, qui seront l'objet d'une belle démonstration d'estime samedi soir, à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage. Longue vie aux heureux jubilaires!

Les dévots, parce qu'ils n'aiment personne, croient qu'ils aiment Dieu. (Péguy)

On ne peut se sauver tout seul.

Jean, cardinal Verdier.

Méfions-nous des propagandes trop intéressées.

Le mensonge le pire est de se dérober.

C'est un insupportable abus de l'autorité paternelle que de vouloir imposer aux générations neuves les radotages des générations fatiguées.

(Péguy)

La popularité est la forme de gouvernement la plus dangereuse.

Mieux vaut mal plier sa confiance à beaucoup de gens que de la refuser à un seul qui la mériterait.

Il faut savoir parler d'argent quand c'est nécessaire. Il y a une espèce de tartuferie à s'en taire.

Je croyais quand j'étais petit que les groupes travaillent. Aujourd'hui nous savons que les groupes ne font aucune oeuvre. Ils font de l'agitation. (Péguy)

dans le bercail libéral. Ils peuvent y rester, s'ils le veulent; le bercail, ça les connaît. Mais les électeurs de la province de Québec en ont assez du rôle de moutons.

PEU RASSURANT. —

De récents accidents de chemin de fer qui se sont produits au Canada, dans l'Ouest et dans la province d'Ontario, et qui ont entraîné de nombreuses pertes de vie, inspirent au correspondant parlementaire de la Gazette à Ottawa, M. Fred Mears, des commentaires qui valent d'être ici notés et soulignés. M. Mears se demande si tous ces accidents ne sont pas en définitive dus au fait que les compagnies de chemin de fer n'ont plus à leur disposition le personnel qu'il leur faudrait pour l'entretien de leurs voies et de leur matériel roulant. Et il en vient à poser une question plus vaste, plus générale: N'a-t-on pas versé dans les forces armées des hommes dont les services étaient nécessaires ailleurs, qui étaient aptes à remplir des fonctions tout aussi importantes et que l'on ne pouvait que difficilement confier à d'autres?

"Plus d'une fois les chefs des deux principaux chemins de fer ont déclaré, écrit M. Mears, qu'il n'y avait pas lieu de restreindre les voyages des civils parce que les chemins de fer étaient capables de répondre à tous les be-

soins; mais en fait, s'il est vrai que les chemins de fer disposent encore d'un suffisant matériel roulant, les forces armées et les autres services du gouvernement leur ont fait subir de lourdes pertes de main-d'oeuvre. Et il est absolument certain que les chemins de fer ne peuvent subir la perte d'une main-d'oeuvre expérimentée.

DEUX INDUSTRIES PAYANTES. —

Si l'on en croit certaines rumeurs, la province de Québec développera très considérablement, cette année, l'industrie de la betterave à sucre et celle du lin.

La grande usine de S.-Hilaire, où l'on doit fabriquer du sucre, n'est pas terminée, par suite des restrictions de toutes sortes, mais elle le sera tout probablement au printemps. Le sucre est devenu rare par suite de la difficulté des transports. La mise en marche de l'usine de S.-Hilaire contribuerait grandement à améliorer la situation. Il est possible qu'on ensemence cette année 10,000 à 12,000 acres en betteraves à sucre, dans la province de Québec.

Bien que notre industrie du lin ait pris un essor extraordinaire, la production n'est pas encore suffisante pour répondre aux exigences de la guerre. Les étendues qu'on projette d'ensemencer (suite en page 11)

A Louiseville, 31 rue St-Laurent

(Centre de la ville)

Tél. 44

Paul N. Vanasse, B.A.

AVOCAT ET PROCUREUR

Au même bureau, chaque samedi:

Le Dr PAUL GODIN

SPECIALISTE DE LA TÊTE.

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Monsieur Donald Gordon et le Service des consommateurs

«En tant que représentantes du Service des consommateurs, vous avez joué une part essentielle dans l'équilibre de l'économie de guerre,» a déclaré Donald Gordon président de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre dans un message qu'il adressait aujourd'hui à plus de 7,000 représentantes du Service des consommateurs au Canada. «Votre tâche demande du courage, de l'ingéniosité, de la persévérance et de la patience, et pour la bien remplir, les Canadiennes devront suivre en 1943 un programme en 4 points: 1) éviter les gaspillages; 2) faire durer ce qu'elles ont; 3) n'achetez que le strict nécessaire; 4) maintenir le coût de la vie à son niveau actuel.

«Tous les citoyens canadiens ont bénéficié de la politique du contrôle des prix. Cependant, nous devons être en garde contre trop d'optimisme, et croire la lutte contre l'inflation terminée.» M. Gordon a fait remarquer que tant que durera la guerre cette menace nous guettera et seule une constante vigilance nous permettra de la déjouer.

La validité des coupons de beurre

La Commission des Prix et du Commerce rappelle au public les dates d'expiration des coupons de beurre.

Vu que les coupons de thé, de café et de sucre sont bons n'im-

porte quand après la date où ils deviennent valides, il existe un certain malentendu au sujet des coupons de beurre, tout spécialement à cause du fait qu'il est mentionné sur la couverture des carnets de rations: «Chaque coupon dans ce carnet doit être utilisé à compter d'une certaine date. Il est inutilisable avant cette date, mais vous pouvez vous en servir n'importe quand après.» Cette stipulation ne s'applique pas aux coupons de beurre, souligne l'administration du rationnement. Les coupons de beurre 5 et 6 sont valides depuis le 18 janvier et expireront le 31 janvier.

Le carnet de rationnement a été imprimé avant le rationnement du beurre. On a été obligé d'adopter une méthode spéciale de rationnement pour cette denrée.

Bien que les coupons de beurre soient valides que pour un temps défini, ceux du thé, du café et du sucre le sont n'importe quand après la date où ils deviennent valides.

D'autres coupons de sucre, de thé et de café deviennent bons le 25 janvier, mais ceux dont on ne s'est pas encore servis auront encore de la valeur. Chaque coupon est bon pour un approvisionnement de deux semaines, soit une livre de sucre, deux onces de thé ou 8 onces de café. Les coupons de beurre sont bons pour une demi-livre, soit la ration d'une personne pour une semaine.

Approvisionnement de boeuf des forces armées

L'administrateur des vivres à la Commission des Prix et du Commerce qui vient d'avertir par télégramme tous les abattoirs inspectés du Canada qu'ils seront désormais tenus de satisfaire aux besoins de boeuf des forces armées avant de vendre cette den-

rée au public.

Le ministère des Munitions et des Approvisionnements, acheteur pour les forces armées, aura donc le droit, au début de chaque semaine, d'acheter tout l'approvisionnement des abattoirs au Canada. Ces abattoirs ne vendront au public qu'une fois ce ministère servi. On agira ainsi à toutes les semaines. Ce règlement restera en vigueur aussi longtemps que la chose s'avèrera nécessaire. Les offres de bestiaux sont en ce moment très réduites, et le boeuf est rare dans presque toutes les régions du Canada. Les forces armées consomment environ 5 millions de livres de boeuf par mois.

En annonçant ces règlements, l'administration des vivres nia l'accusation faite à Toronto, la semaine dernière, à l'effet qu'une grande quantité de boeuf retenue dans les entrepôts à la suite d'instructions de la Commission, s'était gâtée et avait été refusée par les autorités militaires. Il est vrai qu'un camp en Ontario refusa trois quartiers de devant de boeuf, parce que l'officier en charge de l'inspection des vivres prétendit que le boeuf était trop léger et gâté. Aucune de ces accusations n'étaient fondées, déclare l'administration des vivres. Le minimum de poids d'un quar-

tier de devant est maintenant 90 livres, et ces quartiers pesaient plus que ce minimum.

La distribution du beurre

M. J. G. Taggart, administrateur des vivres à la Commission des Prix et du commerce, annonce, aujourd'hui, que l'on est à prendre les mesures voulues afin d'assurer une meilleure distribution du beurre. L'annulation de tous les contrats portant sur la livraison future du beurre et le contrôle efficace de toutes les expéditions de cette denrée des régions de l'Ouest où ce produit abonde, constituent les premiers gestes en ce sens.

M. Taggart souligne que cette annulation des contrats n'est que provisoire; elle ne restera en vigueur que dans la mesure ou la crise de la distribution du beurre persistera. Entre temps, elle libérera du beurre conservé en entrepôt pour livraison future. L'administrateur déclara qu'il espère que l'on pourra faire de nouveau de ces contrats vers le 1er mai.

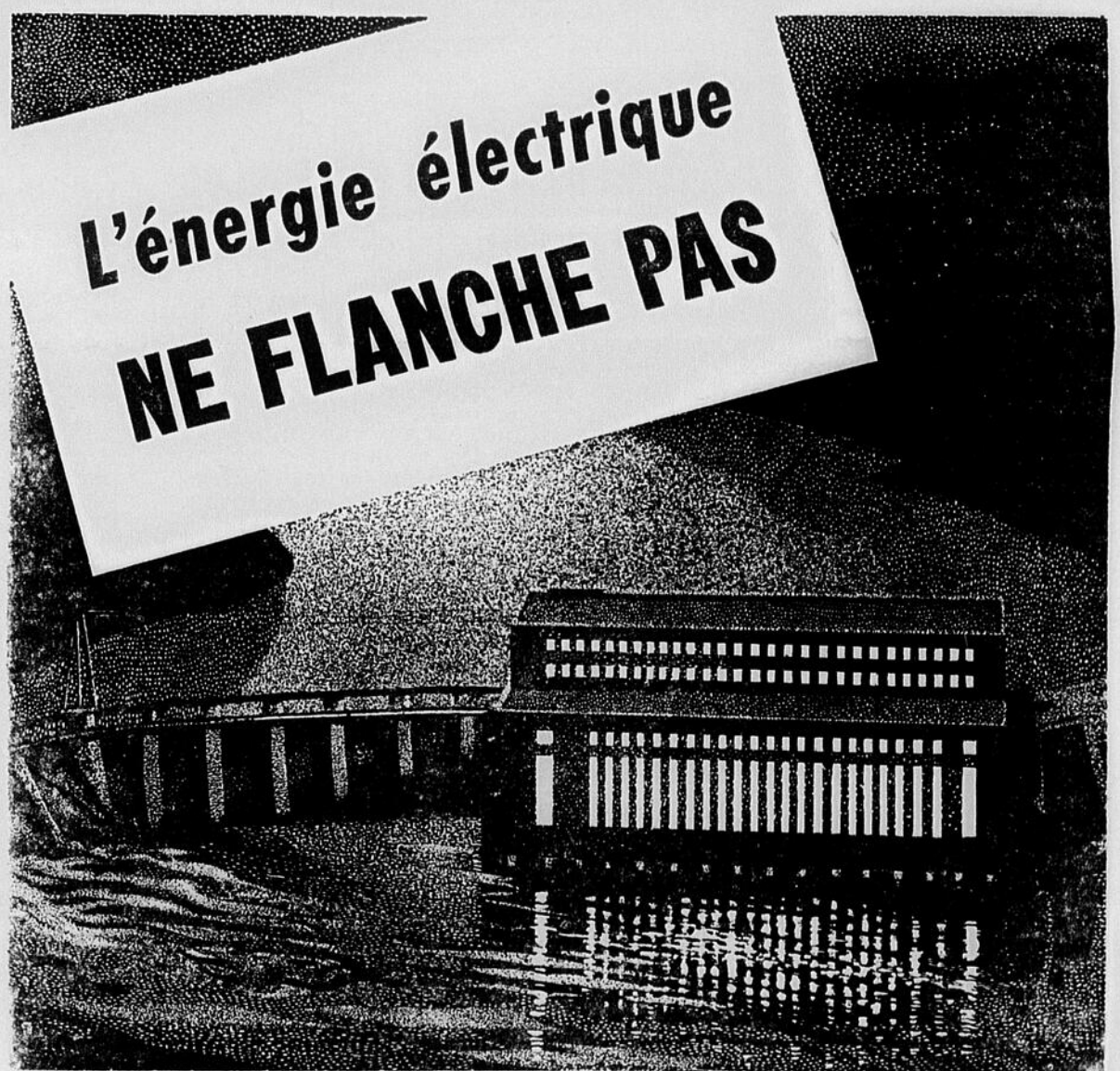
Ceux qui ont plus de beurre que leurs besoins

M. L.-C. Robitaille, représentant des prix et approvisionne-

ments à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, a annoncé un nouveau système de permis d'après lequel les consommateurs qui détiennent une quantité de beurre plus élevée que le leur permet la loi pourront vendre ce beurre. Le permis autorisera n'importe quel commerçant à acheter les quantités de beurre que les consommateurs leur apporteront. On obtiendra les renseignements voulus en téléphonant, Plateau 1281, service du rationnement des consommateurs, ou en écrivant au même service, édifice Aldred, Montréal.

M. Robitaille mentionne que le nombre des consommateurs ayant déclaré l'excédent de la quantité de beurre qu'ils ont en main augmente de jour en jour et il rappelle à tous ceux qui n'ont pas encore obéi à cette prescription de la loi de le faire le plus tôt possible dans leur intérêt.

LISEZ
VOTRE
JOURNAL



Nos industries de guerre opèrent au moyen de l'électricité. L'électricité leur est nécessaire comme le sang à la vie. On emploie l'électricité pour fabriquer les différentes armes dont se servent nos soldats, marins, aviateurs.

Dans le district de Shawinigan et les environs, la Shawinigan Water & Power Company fournit l'énergie électrique à plusieurs industries de guerre. Nous sommes une partie intime de ces industries puisque se sont nos dynamos qui génèrent le pouvoir qui fait fonctionner leurs machines.

Travaillant en commun avec les hommes et les femmes dans ces différentes industries, les ouvriers de cette compagnie donnent le meilleur de leur habileté, de leur expérience et de leur travail. Ils sont fiers de fournir l'énergie qui conduira à la Victoire.

THE *Shawinigan* WATER & POWER CO.

Service jour et nuit

Bernard Lanoix LIMITÉE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
EMBAUMEUR DIPLOMÉ

EQUIPEMENT
DES PLUS
MODERNES

102 rue de Frontenac
Tél. 35
Berthierville

CORBILLARD
AUTOMOBILE

POUR VOS PROBLEMES D'ASSURANCES,
CONSULTEZ:

L. P. COULOMBE

Berthierville

REPRESENTANT

«LES PREVOYANTS DU CANADA»

POUR LE COMTE DE BERTHIER - MASKINONGE

Confiez-nous l'ordonnance de votre
médecin: elle sera remplie
avec soin.

★ ★ ★

LA PHARMACIE BERTHIER

55 rue de Frontenac

Tél. No 70

Berthierville

LA RARETÉ DE LA BIÈRE

LE 16 décembre 1942, le premier ministre du Canada annonçait que le gouvernement avait décidé de réduire la vente de la bière de 10% pour la période de douze mois commençant le 1er novembre 1942.

Comme il existe, à l'heure actuelle, une rareté de bière pour les consommateurs qui dépasse de beaucoup 10%, nous croyons que le public et les détaillants ont droit à une présentation complète des faits.

COMMENT 10% SONT PLUS QUE 10%

Comme le gouvernement annonça la réduction projetée dans le cours du deuxième mois après la mise en vigueur de l'ordre, les ventes pour novembre et décembre avaient déjà été faites conformément à la demande. (La consommation de bière par tête n'a pas augmenté de façon appréciable, mais le niveau très élevé de l'embauchage a naturellement fait s'accroître le nombre des consommateurs).

Pour que la réduction pour l'année se terminant le 31 octobre, 1943, se chiffre à 10%, il faudrait effectuer une réduction beaucoup plus forte pour les premiers mois de 1943. Ce "nivellement" est actu-

ellement en train de se faire, car c'est la seule façon possible d'exécuter les ordonnances du gouvernement.

DISTRIBUTION ÉQUITABLE POUR TOUS

Nous faisons tout en notre possible pour assurer une distribution équitable des quantités de bière disponible. Nous vous prions de ne pas oublier que ces nouvelles ordonnances ont été publiées sans avertissement préalable, au cours du deuxième mois après la date de leur mise en vigueur, de sorte qu'il n'a pas été possible de se préparer à l'avance.

Il n'y a véritablement pas au Canada de rareté dans les matières premières qui servent à la fabrication de la bière, celle-ci étant faite avec des ingrédients produits ici au pays et ne servant pas à l'effort de guerre. Mais cette annonce de réduction a été faite si tardivement, qu'il en a résulté une rareté sensiblement plus grande que la diminution dans les ventes que visaient à produire les ordonnances du gouvernement.

Nous regrettons cette situation et nous désirons assurer le public, ainsi que nos amis les détaillants, que nous faisons tout en notre pouvoir pour y parer, tout en les incommodant le moins possible.

THE NATIONAL BREWERIES LIMITED

administrant

BRASSERIE DAWES BLACK HORSE BRASSERIE DOW

BRASSERIES FRONTENAC LIMITEE — MONTREAL

BRASSERIE BOSWELL — QUEBEC

Funérailles de Mme Dr J.-E. Paquin, Ste-Philomène de Rosemont, Montréal

Le suprême hommage rendu à la mémoire de Mme Dr J.-Ernest Paquin, née Marie-Cordélie Barrette, montre en quelle estime était tenue la regrettée défunte. Personne de grande bonté et de grande charité, Madame Paquin a passé sur la terre en faisant le bien sans bruit, dans le plus parfait accomplissement de ses devoirs d'épouse et de mère. Elle était vraiment la femme forte telle qu'elle est décrite dans les Saintes Ecritures. Aussi le défilé qui suivait la dépouille mortelle était considérable et groupait nombre de parents et de personnalités de la ville de Montréal et de l'extérieur, des Religieuses et Religieuses, les Dames de Ste-Anne, les membres du Tiers-Ordre, des professionnels et de nombreux amis de la famille en deuil.

La cérémonie religieuse fut très solennelle. Le R. J.-B.-P. Paquin, curé de Ste-Narcisse de Champlain, cousin de la défunte, a fait la levée du corps. Le Rév. J.-Rosario Paquin, curé de N.-D. de la Merci, beau-frère de la défunte, a chanté le service. Il était assisté des Rév. abbés Rancourt et Chartier comme diacre et sous-diacre. Aux autels latéraux, le R. P. A. Paquin et Rév. J.-B. P. Paquin, célébraient le Rite Sacramentel. Au chœur: Rév. Siméon Girard, curé de la paroisse Ste-Philomène; Rév. Père Gratien franciscain; MM. les Vicaires de la paroisse; les Rév. Frères Maristes et les enfants de chœur.

La messe de Requiem en parties et les motets de circonstance ont été exécutés par les chœurs de la chorale de Ste-Philomène, sous la direction de M. Piché.

Le deuil était conduit par son époux: le Dr J.-Ernest Paquin; ses deux filles religieuses "Filles de Jésus": Sr St-Ernest-Marie, Supérieure du Couvent de Batiscan et Sr Ernestine-Marie, de Pensionnat Notre-Dame du Cap de la Madeleine; ses fils: M. Alphonse, Optométriste; M. Louis-Ernest, Notaire et M. Charles-Arthur, Médecin, tous de Montréal; sa sœur: Mlle Victorine Barrette; son frère: M. Siméon Barrette; ses petits enfants: Madeleine, Jean-Paul, Roger, André et Claude Paquin; ses beaux-frères: Rév. J.-Rosario Paquin, M. Azarias Paquin, notaire; ses belles-sœurs: Mesdames Azarias et Osmon Paquin; ses neveux: MM. Charles, Léopold, Chs-Edouard Barrette, Joseph Deschênes, Ernest et Joseph Paquin; ses nièces: Rvde Sr Marie-Louise-Didace, r.s.c., Mlle Blanche Deschênes, Adrienne, Albina et Cécile Paquin; Poméla Barrette (Mme Julien Lavallée), Marie-Thérèse Paquin et Yvette Paquin, (Mme J.-P. Labelle) et nombre de parents et d'amis.

La Maison Provinciale des Rvdes Filles de Jésus des Trois-Rivières était représentée par la Rvde Mère Marie Ste-Agathe, accompagnée de la Rvde Sr Marie St-Maurice, Supérieure du Pensionnat de Notre-Dame du

Cap de la Madeleine. Madame Dr J.-Ernest Paquin est décédée à l'âge de 73 ans et a été inhumée à Montréal au Cimetière de l'Est. La mort ne l'a pas prise par surprise: sa vie pieuse et pleine de résignation dans les épreuves l'avait bien préparée à ce moment solennel.

A la suite du décès de Madame Paquin, sa famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies, bouquets spirituels, offrandes de messes et de fleurs. Elle avait une dévotion spéciale au saint sacrifice de la Messe qu'elle n'a manqué que par maladie, aussi signalons ici, que près de trois cents messes lui ont été offertes par parents et amis.

Voici une liste des principaux hommages reçus.

Offrandes de messes: — Les RR. PP. Joseph Le Lannic, Mis. Eudiste, Raoul Martin, Eudiste, Ls-Philippe Barrette, S.M.M., Arthur Paquin, S. M.M., Adrien Malo, O.F.M., les Rév. Emile Clément, Joseph-Fred. Bellemare, J.-Rosario Paquin, J.-B. Pothier Paquin, Mmes Berthe Plante, Léandre Balthazard, famille H.-S. Lorange, Mlle Marguerite Larocque, M. et Mme Omer Dussault, Famille Lucien Paquin, M. et Mme Julien Lavallée, Mlle M.-Blanche Deschênes, M. et Mme Osmon Paquin, M. et Mme Alcide Lalonde, M. et Mme Joseph Deschênes, M. et Mme Ernest Béchard, les Rév. Frères Maristes, Famille Isaïe Rancourt, Famille Albert De Carufel, Mlle Anita St-Cyr, Religieuses et élèves du Couvent de Batiscan, M. et Mme J.-P. Deschênes, Famille J.-Azarias Paquin, M. et Mme J.-P. Labelle, M. et Mme J.-O. Déziel, M. Louis-A. Lorange, M. et Mme C. Boursier, Dr P.-Emile Chicoine, famille Victor Paquin, M. et Mme Hormilus Gagnon, M. et Mme Arthur Larocque, M. et Mme Georges Lamothe, Religieuses et élèves du Pensionnat N.-D. du Cap, MM. Iréné et Jacques Deschênes, M. et Mme Albert Plouffe, M. et Mme Lucien Gadbois, Rév. Sr Marie St-Fernand, r. P. M., M. et Mme J. Gariépy, Famille Ubald Grimaud, Mme A. Viau, Abbé Joseph Viau, Mlle Maria de Grandpré.

Bouquets spirituels. — Les Filles de Jésus de St-Justin, les Filles de Jésus du Pens. de N. D. du Cap, les Filles de Jésus de Batiscan, Communauté des Frères Maristes, famille Albert de Carufel, famille O. Ville-mure, Mlles M. et R. Armstrong, Srs Franciscaines Miss. de Marie Immaculée, Elèves du Pens. de N.-Dame des Anges, les Dames Rel. de la Congrégation, M. et Mme J.-B. Bessette, Mme Alfred Archambault, les Filles de Jésus de St-Didace, Mme Vve Art. Lafrenière, Mme Vve Adéodat Lafrenière, Famille Léonard Lafrenière, les élèves 4e et 5e années et croisées Pens. Notre-Dame du Cap, Mlles Jeanne, Yvonne, Alice Trudel, les élèves du Pens. N.-Dame du Cap, les élèves du Couvent Batiscan, Rév. Fr. André, Rédemptoriste, Rév. Sr Marie-

Louis-Didace r. S.C. Société St-Dominique. — Mme Pierre Lemieux, M. Adéard Morissette, M. et Mme Cyrille Frégeau, M. et Mme J.-D. Poitras, M. et Mme Alfred Durand, Mlle Cécile Frégeau, M. et Mme Gérard Gauthier, M. et Mme Henri Gibeault, Mme Joseph Stebens, M. et Mme Chs-Edouard Farthenais.

Semaine Eucharistique. — Famille J.-A. Paquin, Mlle Madeleine Brousseau, M. et Mme Albert Gervais, Mlle Aida Millen, M. Jean Sénéchal, M. et Mme André Brosseau.

Terre-Sainte. — M. et Mme Léopold Pelletier, M. et Mme M. Kean, Amicale Pens. Notre-Dame du Cap, Mlle Berthe Paquin.

Union Missionnaire. — M. Donat Lescaudre.

Fleurs. — M. W.-E. Clément, M. et Mme Raoul Fayot, M. S.B. Cohen, Central Optical Company, M. et Mme Iréné Lagarde, M. et Mme Léopold et Charles Barrette, M. et Mme Lucien DeCelles, M. J.-B. Priarie, Riendeau et Frères, M. et Mme Paul-Hubert Pellerin, M. et Mme Edgar Armand.

Sympathies. — les Rév. Mères Marie Françoise de Chantal F. de J., Marie Ste-Agathe, F. de J., Marie Ste-Zénaïde, F. de J., Marie St-Pierre-Célestin, les Rév. Srs Marie du Carmel, F. de J., Marie St-Maurice, F. de J., Marie Alix de St-Joseph, Marie de St-Vincent, Marie-Adeline, Marie du St-Rédempteur, Marie-Rose de Jésus, Marie Cordélie, Rév. Père Félix O. F.M., famille Wilfrid Angers, M. et Mme Alfred Prescottte, M. E. Trudeau, Mlle Carmen Vaillancourt, famille Prosper Frigon, Filles de Jésus de Ste-Madeleine, Rév. Sr Philémon, s.p., M. et Mme J.-A. Bernier, M. et Mme Charles Beaudoin, Mlle Cécile Martel, M. et Mme Lionel Demers, M. et Mme Fortunat Paquin, M. et Mme Camille Ducharme, Mme B. Pate-naude, M. et Mme Albert Lépine, Mme Oscar Paradis, Mlle Jeanne Paradis, M. et Mme Napoléon Sarrazin, M. et Mme Laurent Archambault, Officiers et membres de la Société St-Jean-Baptiste (Section Jeanne-Mance), Mlles J. et L. Leclerc, Docteur et Mme J. Lefebvre, M. Georges Mathieu, Mlle Thérèse DeGrandpré, Mme Henri Brunelle, Mlle Pierrette Brunelle, M. Albert Boisvert, Mme Alonzo Paquin et sa famille, M. et Mme Philippe Paquin, l'abbé E. Choquette, M. et Mme Paul Rouleau, M. et Mme F. Ratelle, famille J.-A. Bourdon, M. et Mme Amédée Lemieux, M. et Mme Wilfrid Moreau, famille Eugène Morin, famille Léopold Casaubon, Mme et Mlle Palardy, famille Dr J.-W. Paquin, famille Joseph Paquin, M. et Mme J. McKenzie, famille Edouard Lambert, famille J.-W. Desrochers, M. J.-Emile Dubreuil, M. Gérard Leblanc, M. et Mme Henri Côté, Collège des Optométristes et Opticiens, M. et Mme Wilfrid Guindon, M. et Mme J.-B. Tremblay, M. et Mme Edmond Leclerc, Mme Edmond Paquin, M. et Mme J.-A. Pilon, Mme Poméla Jacques, Mlle Edmondine Jacques, Mlle Marie-Ange Jacques, M. et Mme Léopold Houle, M. et Mme Octavien Lavallée, Mme Augustin Lambert, famille Joseph Pepin, M. et Mme Benoît Gilbert, Mme Massicotte, famille Falardeau, familles L. et Maxime Paquin, M. et Mme L.-P. Guay, M. et Mme D. Boisvert, Mme Arthur Labissonnière, famille Théo. Poitras, M. et Mme Armand Messier, Mlles M.-L. et Cécile Paquin, M. et Mme Albert Racicot, familles Wilfrid Desrochers, Arthur Contant, Raoul Ristz, Charles Baril, Mme Joseph Roof, M. et Mme S. Vernier, Mlle Jacqueline Déry, Mlle Colombe Massicotte, M. J.-Edouard Hamelin, Rév. P.-H. Pannetier, Ptre, Mlles Berthe et Alice Chapdelaine, M. et Mme Henri Marchand, Mlles Pauline et Gertrude Melançon, familles Corbeil et Bouthilllette, M. Maurice-Marie Cadieux, Mme M. Deans, M. et Mme J.-A. Lapointe, Verman Sowerby, Mlle Livanie Bouchard, Mlle Berthe Paquin, M. et Mme Arthur Turgeon, Mme Alfred

VARIA...

(suite de la page 8)

menser seront encore beaucoup plus considérables que par le passé.

Les cultivateurs auront moins que jamais cette année le temps de chômer. Ils auront l'occasion de faire d'intéressants revenus mais ils devront fournir un effort intense. La réunion de la main-d'œuvre compliquera la situation. On cherche présentement des solutions à ce problème.

Il faut présumer que le comité de Maskinongé emboîtera le pas pour la culture de la betterave à sucre et qu'un syndicat de cultivateurs se formera à cet effet.

RESTRICTIONS...

Les gens qui pinent à contrôler la vie économique de la nation ne sont pas au bout de leurs tracas. Ils se rendent un compte exact de la complexité inouïe de la tâche qu'ils ont entreprise. Il suffit d'une mauvaise température de quelques jours pour désorganiser des plans soigneusement dressés. En outre les résultats de leur politique se feront dorénavant sentir d'une façon de plus en plus précise. Toutes les restrictions imposées à l'industrie depuis un an ont maintenant leurs conséquences sur le commerce de gros et de détail. Les tablettes des épiciers se vident. Les stocks s'épuisent. Certains produits sont complètement disparus du marché. Le consommateur qui n'avait pas encore senti les effets décriés de tout genre décrétés par Ottawa, sent atteint. On le dérange dans ses habitudes. C'est un facteur avec lequel on devra tenir compte.

L'année 1943, commencée sous le signe du rationnement, sera dure. Si l'on est sage, en haut lieu, on surveillera de près les rumeurs de rationnement qui circulent de temps à autre dans la presse. Ces rumeurs déclenchent parfois des mouvements d'achats massifs qui désorganisent temporairement le commerce. Si les journaux n'avaient pas parlé, deux mois d'avance, de la probabilité du rationnement du beurre, on n'aurait pas à déplorer le fait que des centaines et des centaines de Canadiens, pris de peur, ont accumulé des stocks qui créent précisément la rareté de cette denrée nécessaire. La censure, qui s'exerce sur un tas de questions, devrait s'appliquer à surveiller et à faire disparaître cette sorte d'information susceptible de nuire grandement à l'effort de guerre, en créant la panique et du mécontentement. Voilà une suggestion d'ordre pratique qui sera acceptée en bonne part, du moins nous le souhaitons.

Roberge, Mlle Alice Bérard, M. Raymond Marchand.

Télégrammes. — M. et Mme Paul Constantin, M. Roger Constantin, M. et Mme Clovis Marchand, familles Arcand et Saunders, Dr Gabriel Lambert et sa famille, famille Hormisdas Thibodeau, Mlle Adrienne Thibodeau, famille Alfred Bélanger.

La famille du Dr J.-E. Paquin remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme J.-E. Paquin, née Marie-Cordélie Barrette, soit par offrande de messes, de bouquet spirituel, de condoléances, de fleurs, visite, assistance aux funérailles, etc.

ON DIT...

Que les Chevaliers de Colomb ont un ameublement neuf. Pour le garder propre, mettons nos "tops" sur les chaises et assoyons nous dans les cendriers.

Que Jean-Marie Lupien voulant briser un record, s'est brisé une épaule. Quand on est payé temps double c'est irréparable.

Que deux sommes d'argent ont été perdues en fin de semaine. Dans le premier cas c'est... aux cartes. Donc ne cherchez pas. Dans le deuxième cas, c'est plus regrettable. Mme Gagnon a donné de l'argent au Blond Philippe, qui l'a perdu durant la soirée. De bonne heure le lendemain, pour le retrouver il refaisait le même chemin, sans oublier une seule station, puis la tête basse, remontant les marches qui le conduisaient à son logis, tel Notre-Seigneur gravissant le Golgotha, il dit à sa femme: "Tout est consommé". Fougille pas tes poches, fouilles toi toi-même.

Qu'on ne peut se faire de blondes parmi les Filles d'Isabelle... à cause de la parenté. Nos sœurs voyez-vous.

Que Ti-Paul Desrosiers souffre de rhumatisme. C'est donc pour ça qu'il empêche les gars de parler et de crier. Ça lui fait des courants d'air.

Que dans le carnet journalier de Rodolphe on trouve des bribes intéressantes sur son voyage en Europe. Première impression sur le vaisseau: "Je sens la mer d'ici, l'air fraichit sur ma tête". Puis au sortir des salles de danse et à la vue des nudités des boîtes de nuit... "La censure m'empêche ici de parler. C'était tout de même intéressant."

Que Charles pi Arthur est parfois "marabout" quand vient minuit. Les gens veulent cotiser ensemble pour lui faire suivre des cours par correspondance du "Service with a smile."

Que Major a peur des chiens. Des fois il fait des sauts, qui le font sortir de ses culottes — Step in — Rétombe dedans.

Que Donat Lefebvre fume du tabac trop frais. Il tire tant pour s'allumer qu'il devrait se servir de "Stroine" ou sirloin.

Que Midas Brissette de St-Justin est venu voir le petit frère de Richard Giguère pour le faire travailler à arrondir les oeufs. Il serait peut-être mieux de faire faire des changements à la pondoire de ses poules.

Que Maurice et Rosaire St-Louis sont en branle pour faire installer le système d'aqueduc chez eux. Enfin ils pourront comme tout le monde boire de l'eau — We just turn the tap — C'est moins d'ouvrage que d'ôter le bouchon.

Qu'à cause de sa hernie, Gilles Ringuette ne peut pas jouer au bowling. On lui conseille les pilules "Dodge pour le Rhin"

Quand Fernand Grenier mange assez de "Life Savers" il peut se servir de la boule à trois trous.

Que Maurice Coutu, Doc Trudel et Ti-Phonse Bussières se chauffent à l'huile... C'est peut-être pour ça qu'on les voit toujours dehors en p'tit coat.

Que Charlie Heaton s'occupe encore de la fleur "Ogilvy's" C'est pour ça qu'il aime tant à entendre battre au moulin.

Qu'Iréné Gravel a donné son repas dimanche soir. Beaucoup d'appelés... peu d'élus... Beaucoup d'invités... peu de revenus... On manque d'eau minérale...

Poisson, Heaton & Caron

Avocats

BUREAUX:

Gustave Poisson, B.A., L.L.L. 13 ST-LAURENT, — TEL. 52 HAMILTON HEATON, B. A., L.L.B. LOUISEVILLE Germain Caron, B.A., L.L.L. 118 ALEXANDRE, — TEL. 820 TROIS-RIVIERES

Une bonne salade trouve place sur la table familiale aussi bien en hiver qu'en été

"Mangez des légumes tous les jours, souvent crus" nous recommandent les règles officielles de l'Alimentation canadienne. Dans une salade, on peut combiner les légumes les plus divers, crus et cuits. Le cresson et la salade chinoise sont d'excellents substituts de la laitue et coûtent moins cher.

Les règles officielles de l'Alimentation canadienne nous recommandent de servir fréquemment les légumes crus afin de conserver toutes les vitamines qu'ils contiennent.

On considérait autrefois les salades plus appropriées aux températures chaudes et les légumes qui entraient dans leur préparation étaient plutôt limités. Aujourd'hui, les salades font partie de notre alimentation en tout temps de l'année et il n'est pas de fruits ou de légumes qui, tôt ou tard, n'entrent dans leur confection.

Une bonne salade doit être une fête pour les yeux autant que pour l'estomac. Les légumes qui la composent doivent être frais et croustillants. Ils doivent être préparés juste avant l'heure du repas et ceci est très important si l'on veut conserver toutes les vitamines qu'ils contiennent.

La section du Consommateur du ministère fédéral de l'Agriculture nous suggère les combinaisons suivantes pour obtenir de bonnes salades nutritives:

Chou, carottes, navets et betteraves hachés, avec un peu de céleri ou sel de céleri.

Céleri coupé en dés, pommes avec la pelure et chou hachés, mayonnaise.

Chou, carottes, navet, finement hachés, petits carrés de fromage canadien.

Epinards crus, persil, ciboulette, piment vert et chou hachés.

Ces salades auront meilleur goût si les ingrédients sont mêlés ensemble dans un bol au préalable frotté avec un peu d'ail ou d'oignon. On y ajoutera de la mayonnaise ou toute autre préparation à salade.

Les restes de légumes cuits ou de légumes en boîtes peuvent être ajoutés à n'importe quel mélange de légumes crus, et sont aussi bons avec n'importe laquelle de ces combinaisons.

Une bonne cuisinière, qui se sert de son imagination, peut réussir les meilleures salades, expérimenter avec de nouveaux in-

grédients, différents assaisonnements et mayonnaises. Le mélange des ingrédients dans les recettes qui suivent vous en suggéreront sans doute d'autres:

SALADE PATIO

- 1 c. à table de gras
 - 1 tasse de petits cubes de pain d'un demi-pouce
 - 1 gousse d'ail ou 3 tranches d'oignon
 - 1/2 tasse de céleri, coupé en dés
 - 1 tasse de pommes de terre cuites, coupées en dés
 - 1/2 tasse d'oignons finement hachés
 - 1/2 tasse de carottes
 - 2 c. à table de piment vert haché
 - 1/2 tasse de fèves jaunes cuites
 - 1 c. à thé de sel
 - 1 c. à thé de poudre de céleri ou paprika
 - 2 c. à table de vinaigre
 - 3 c. à table d'huile à salade
- Feuilles de laitue, de cresson ou de salade chinoise.

Faire fondre le gras dans une poêle. Faire revenir l'ail ou l'oignon. Enlever ensuite. Ajouter les cubes de pain et rôtir lentement jusqu'à ce qu'ils soient bruns et croustillants. Combiner les légumes, les assaisonnements, l'huile et le vinaigre. Ajouter les cubes de pain, mêler et servir dans un bol dans lequel on aura déposé quelques feuilles de laitue ou des cressons.

Servira six personnes.

SALADE AUX FEVES

- 2 tasses de fèves cuites
 - 1/2 tasse de betteraves cuites, coupées en dés
 - 2 tiges de céleri haché
 - 2 c. à table de cornichons hachés
 - 1 c. à table de ketchup
- Mayonnaise pour humecter
Servir sur des feuilles de laitue. Pour 5 ou 6 personnes.

SALADE AUX FRUITS

Le fromage "Cottage" accompagne très bien les salades faites avec des fruits frais ou en conserve. Dans chaque assiette, mettre un carré de fromage sur une feuille de laitue entourée de tranches de pêches en conserve, de poires, prunes et de pommes tranchées. Garnir avec des cerises confites ou en conserve ou avec de la gelée et servir avec une sauce mayonnaise. Si la sau-

ce mayonnaise est épaisse, éclaircir avec un jus de fruit.

SAUCE MAYONNAISE

- 1 1/2 tasse de lait échaudé
- 1 tasse de lait froid
- 1/4 tasse de sucre
- 2 c. à table de moutarde
- 1 1/2 c. thé de sel
- 1/8 c. à thé de poivre
- Quelques grains de cayenne
- 1/2 tasse de farine
- 1 oeuf
- 1/4 tasse de vinaigre
- 1/4 c. à thé de sauce "Worcestershire"
- 1 c. à table de beurre

Mêler les ingrédients secs et combiner avec le lait froid, en brassant bien. Ajouter lentement au lait bouillant, dans un bain-marie, et brasser constamment jusqu'à ce que le mélange soit épais. Cuire dix minutes en brassant bien. Battre les oeufs, ajouter le vinaigre, la sauce "Worcestershire". Ajouter au mélange de lait. Cuire trois minutes, y incorporer le beurre. Verser dans un bocal de verre, couvrir et servir. Ceci donnera une chopine et demie de mayonnaise épaisse qui se conservera 3 ou 4 semaines. On pourra l'employer telle sur les sandwiches ou l'éclaircir avec du lait ou un jus de fruit.

* * *

On évitera de presser les plis des draps, des taies-d'oreiller ou de n'importe quelle toile. Si on emploie une solution forte pour le blanchissage, on aura soin de la bien mêler à l'eau et de rinser ensuite deux fois dans l'eau claire, afin de ne pas brûler les tissus.

Texte chronique Cousine Blanche

Le sommeil excellent et peu coûteux traitement de beauté

Se donner des soins de beauté, c'est, somme toute, observer l'hygiène la plus élémentaire. Depuis des années je m'efforce de convaincre mes lectrices que le premier et le plus important soin de beauté auquel toute femme doit s'astreindre, c'est d'assurer chaque jour une élimination complète des débris de la digestion. En d'autres termes presque toutes les éruptions qui déparent la beauté du visage sont dues aux impuretés qui s'accumulent dans les organes digestifs. C'est pourquoi il est si important de les éliminer.

Le deuxième soin indispensable à la beauté c'est le sommeil. Au moins sept heures de sommeil parfait, reposant, chaque nuit. Cela ne signifie pas de se mettre au lit pendant sept heures, mais de dormir profondément pendant sept heures. Comme rares sont celles qui s'endorment dès qu'elles mettent leur tête sur l'oreiller, il vaut mieux se mettre au lit au moins une demi-heure avant le moment où l'on doit dormir. Il va de soi qu'on doit éviter les moyens artificiels de provoquer le sommeil. Pas de narcotiques, si bénins et dénués de dangers soient-ils. Tout au plus, une verre de lait chaud qui est d'ailleurs aussi efficace que la plupart des préparations dites "innocentes" qui se vendent en pharmacie.

Qu'on bannisse de son esprit les problèmes multiples et parfois compliqués de l'existence pour ne songer qu'à des choses agréables: et le sommeil viendra. Surtout ne mangez pas avant de

RAYONS-X

Dr Paul Gervais
BERTHIERVILLE

vous mettre au lit — couchez-vous au moins quatre heures après avoir mangé.

Autre chose — pas de gros oreillers. Il n'en faut qu'une seule et pas trop épaisse... sans quoi gare aux doubles-mentons. Le fait est qu'il serait même préférable de dormir sans oreillers du tout. J'en reparlerai.

Quelle que soit l'heure à laquelle vous vous couchez, arrangez-vous pour avoir sept heures de sommeil. Si vous n'arrivez pas à dormir sept heures d'un trait, trouvez le moyen de faire "un somme" pour récupérer le sommeil perdu n'importe quand durant les 24 heures; Mais votre beauté dépend de sept heures de sommeil par jour.

Quant aux petits soins locaux qui ne sont pas des soins basiques — Comme le fonctionnement des intestins et le sommeil — rien de plus facile que de vous renseigner. Faites-moi demande d'un des feuillets que j'ai publiés à l'intention de mes lectrices. Ceux-ci traitent des soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds, du développement normal du buste, de l'enlèvement des poils follets, de la transpiration, de la maigreur,

des poids et mesures normaux.

Ils vous seraient adressés sur demande contre l'envoi d'un timbre de 3c pour chaque feuillet désiré. On m'atteint en adressant ses lettres à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. N'oubliez pas que je suis la confidente et l'amie des lectrices de ce journal et que mon plus grand souci est de vous être utile.

Cousine Blanche

Les restrictions alcooliques

Plusieurs provinces ont déjà répondu à l'appel du Premier Ministre du Canada et diminué les heures de vente des boissons alcooliques. Québec attend encore. De gros intérêts sont en jeu et ne restent pas inactifs. Tous les groupes qui ont à coeur le bien de notre peuple devraient insister auprès de M. Godbout pour qu'il prenne sans retard des mesures restrictives. Qu'ils lui demandent aussi qu'il fasse observer strictement la loi. Dans la plupart des hôtels et cafés ses prescriptions sont ouvertement violées.

Cinéma "Royal"

Louiseville, Qué. — Tél. 250

UN PROGRAMME DOUBLE TOUS LES SOIRS A 8 Hrs
Les dimanches et fêtes, deux représentations à 7 hrs.

DIMANCHE ET LUNDI, 24, 25 JANVIER

"NIGHTMARE"

Avec Diana Barrymore, Brian Donlevy

"LA POCHARDE"

Avec Germaine Rover, Bernard Lancret.
ACTUALITE

MARDI ET MERCREDI, 26, 27 JANVIER

"A YANK AT ETON"

Avec Mickey Rooney.

"NOW VOYAGER"

Avec Bette Davis, Paul Henreid
"COMEDIE"

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 28, 29, 30 JANVIER

"WINGS FOR THE EAGLE"

Avec Ann Sheridan, Dennis Morgan.

"LA PEAU D'UN AUTRE"

Avec Armand Bernard, Ginette Leclerc.
"MARCH OF TIME"
"FOX NEWS"

La direction vous offrira trois changements de programme double par semaine.

ADMISSION GENERALE: 35c

Nouvelle Etude Légale

111, rue de Frontenac à Berthierville

J. - Eloi Gervais

Avocat

de
l'étude légale

LE SAMEDI:

"BRUCHESI & GERVAIS" (9 hrs A.M. à 7 hrs P.M.)

4 est, rue Notre-Dame,
Montréal. PL 8112

111, rue de Frontenac,
Berthierville.